DE *BANDOLERO* À *SECUESTRADOR* : MUTATION CRIMINELLE, RÉPRESSION POLICIÈRE ET ENJEUX POLITIQUES (1869-1871)

Mercedes GÓMEZ-GARCÍA PLATA
CREC EA 2292
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
Sorbonne Paris Cité

Le coupable est celui à qui le crime profite.
Sénèque

Résumé
Après 1850, les *bandoleros* d'Andalousie ont cessé d'être des hors-la-loi généreux et populaires. Avec l'avènement du chemin de fer, ils sont devenus des criminels crapuleux pratiquant l'enlèvement contre rançon, avec assassinat le cas échéant. Au début 1870, J. Zugasti est nommé, par le gouvernement libéral du Général Prim, *gobernador civil* de Cordoue, province où le *bandolerismo* a muté en organisation criminelle impliquant bandits et notables locaux. Grâce à des méthodes policières novatrices, le préfet Zugasti parvient à faire baisser la criminalité, sans pour autant enrayer complètement les collusions entre bandits et *caciques*. En mai 1870, l'enlèvement des Bonell, deux sujets britanniques de Gilbraltar, défraie la chronique et met en péril la crédibilité internationale du gouvernement de Prim. J. Zugasti, aidé du préfet A. Machado, parvient à faire libérer les Bonell sains et saufs, alors que leurs ravisseurs sont tués par la Garde civile qui tentait de les arrêter. Avec cette affaire et la sévère répression qui s'ensuit, le *bandolerismo* devient un enjeu politique entre le gouvernement libéral et l'opposition des conservateurs, menée par A. Cánovas del Castillo.
Bandolero — préfet Zugasti — figure criminelle — banditisme andalou — répression policière

Resumen
Después de 1850, los bandoleros andaluces dejan de ser forajidos generosos y populares. Con la llegada del ferrocarril, se convierten en criminales sin escrúpulos que practican el secuestro y el asesinato si es preciso. A principios de 1870, el gobierno liberal de Prim nombra a J. Zugasti gobernador civil de Córdoba, provincia donde el bandolerismo ha mutado en organización criminal que involucra a bandidos y notables locales. Merced a sus novadores métodos policiales, le gobernador Zugasti consigue reducir la delincuencia sin llegar a detener completamente las colusiones entre bandidos y caciques. En mayo de 1870, el secuestro de los Bonell, dos súbditos británicos de Gribraltar, salta a los titulares y compromete la credibilidad internacional del gobierno de Prim. J. Zugasti con la ayuda del gobernador A. Machado logra que los Bonell sean rescatados sanos y salvos mientras los secuestradores mueren tiroteados al tratar de huir de la Guardia civil. Con este caso y la férrea represión que siguió, el bandolerismo se convirtió en pretexto de enfrentamiento político para los conservadores liderados por A. Cánovas del Castillo en su oposición al gobierno liberal.
Bandolero — gobernador Zugasti — figura delincuente —bandolerismo andaluz — represión policial

ISSN 1773-0023

Abstract
After 1850, the *bandoleros* of Andalucía ceased to be considered as generous and popular outlaws. With the appearance of railway travel, they became loathsome criminals, holding people for ransom and eventually killing their victims if not paid. In the early 1870, J. Zugasti is promoted *gobernador civil* of the Cordoba province, by the liberal government of General Prim, a place where the *bandolerismo* has evolved into a criminal organization, involving bandits as well as leading citizens. Using innovating methods of investigation, the prefect Zugasti succeeded to lower criminality, but still failed to end definitively the collusions between bandits and *caciques*. In May 1870, the rapt of the Bonells, two British subjects from Gibraltar, made the headlines and put in hazard the international credibility of the Prim's government. J. Zugasti, with the help of the prefect A. Machado, manage to free the Bonnells, safe and sound, whereas their abductors are killed by the Civil Guard in their attempt to arrest them. With this case and the severe repression that followed, the *bandolerismo* became a key point for the conservators, led by A. Canovas del Castillo, in their political opposition to the liberal government.
Bandolero – governor Zugasti – criminal figure – Andalusian banditry – police repression

Dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, les *bandoleros* d'Andalousie ont déserté routes et chemins et changé leur mode opératoire pour pratiquer l'extorsion de fonds : ils se sont reconvertis dans le crime de l'ombre, faisant de l'enlèvement contre rançon leur spécialité et n'hésitant pas à tuer leurs victimes, si leurs demandes ne sont pas satisfaites. Ces *bandoleros,* devenus *secuestradores,* font régner, par leur organisation criminelle, terreur et loi du silence dans les villes et villages de la campagne andalouse et plus particulièrement dans la province de Cordoue, où ils ont installé leur quartier général.

Cette mutation de la criminalité s'opère au cours des années suivant la *Gloriosa* — la Révolution de septembre 1868 —, lesquelles, comme toute période d'instatibilité politique, voient une recrudescence du *bandolerismo*. Au début 1870, en mars, Julián Zugasti est nommé *gobernador civil* — l'équivalent espagnol du préfet — et envoyé à Cordoue, afin de combattre la criminalité et de restaurer l'autorité de l'État, par le gouvernement de coalition libérale (*Unión liberal*, *Partido Progresista* et *Partido Democrático*) présidé par le Général Juan Prim[1].

[1] Au chapitre II, du tome I, p. 12-14, consacré aux circonstances de sa nomination, J. Zugasti indique qu'il avait été contacté par S. Moret y Prendergast — sous-secrétaire du ministère de la *Gobernación,* ancienne appelation du ministère de l'intérieur, dont Nicolás María Ribero est le titulaire — alors qu'il était *gobernador civil* de Tolède pour remplacer le Duc de Hornachuelos, alors en fonctions à Cordoue. Celui-ci, un grand propriétaire terrien de la province, avait été nommé au poste de *gobernador* après la Révolution de Septembre par le Général Serrano, lequel l'avait aussi élévé du rang de comte à celui de duc. Fort de son expérience à rétablir l'autorité de l'État à Tolède, Teruel ou Burgos, où il avait déjoué un complot carliste, fidèle serviteur de la cause et des idéaux du libéralisme, J. Zugasti apparaissait aux yeux du gouvernement, en particulier de ses membres issus du parti libéral progressiste, comme l'homme de la situation pour « cortar el mal [del bandolerismo] con mano dura ». À son retour à Madrid, après avoir démissionné de sa charge de *gobernador,* au début janvier 1871, suite à la polémique parlementaire du 21/12/1870, J. Zugasti sera nommé « primer inspector » par S. Moret, devenu, entre temps, ministre de *Ultramar,* puis ministre de *Hacienda,* cf. *La Época*, 27/01/1871. Une longue relation d'amitié semble lier J. Zugasti et S. Moret qui est l'auteur du prologue de ses mémoires. En effet, en 1886, J. Zugasti deviendra *gobernador civil* de Madrid, alors que S. Moret est ministre d'État, mais il sera relevé de ses fonctions n'ayant pu éviter la rebellion du général Villacampa. Outre les fonctions de préfet, il exerce

De son année de gouvernance de la province de Cordoue, consacrée à la répression du *bandolerismo* — manifestation d'une forme de banditisme rural plutôt que du brigandage classique, caractérisé par le vol de grand chemin —, J. Zugasti tire matière, quelques années plus tard, à écrire ses mémoires, publiées entre 1876 et 1880 et intitulées *Bandolerismo : estudio social y memorias históricas*[2]. À l'image d'autres policiers célèbres — entre autres E. F. Vidocq, chef de la Brigade de Sûreté durant la Restauration — qui se sont sentis investis de la mission de combattre le crime, l'ex-préfet a voulu rendre compte de son expérience contre le *bandolerismo,* tant pour le « bien public » que pour justifier son action répressive et se laver des calomnies dont il se dit l'objet, comme il le déclare lui-même. J. Zugasti est le premier (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 1-2), en Espagne, à se livrer à cet ambitieux exercice à la fois autobiographique, criminologique et historique, alors que les mémoires de « combattants du crime » étaient en passe de devenir un genre littéraire en France ou en Angleterre.

Tout au long des dix volumes, J. Zugasti expose de façon minutieuse, parfois trop prolixe[3], la mutation criminelle du *bandolerismo,* durant la séquence post-révolutionnaire de 1869 à 1871, ses causes, les méthodes policières employées contre cette forme de criminalité, etc. À ce titre, ses mémoires renvoient à sa perception particulière du phénomène criminel, mais elles n'en représentent pas moins un témoignage de première main[4] tant sur l'organisation criminelle du *bandolerismo* que sur le discours sur le crime et le criminel de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, permettant d'étudier le *bandolerismo* postrévolutionnaire comme le rapport pathologique entre société, politique et criminalité.

Le bandit et son double : héros *vs* criminel

Les ouvrages d'analyse du phénomène du *bandolerismo*, en particulier, le premier d'entre eux, écrit par le criminologue C. Bernaldo de Quirós, *El bandolerismo andaluz,* considèrent que le principal changement qui affecte le *bandolero* au cours de la

aussi plusieurs mandats de député lors des législatures libérales entre 1872 et 1895 (Durán López, 2013, p. 916-918).

[2] Une réédition récente en trois volumes a été publiée par la *Diputación de Córdoba*, aux éditions Albolafia, Virgilio Márquez, en1983, néanmoins, c'est l'édition originale qui est citée tout au long de ce travail.

[3] Cette prolixité est la conséquence de la collaboration d'un feuilletoniste spécialisé dans les romans historiques, Juan de Dios Mora, à la rédaction de l'ouvrage (Durán López, 2003, p. 108).

[4] « Pero más importante es el hecho de que *El bandolerismo* es un documento que sirve tanto para aclarar aspectos de la historia social de la España de la revolución burguesa como para ilustrar la historia de la vida de los bandidos andaluces. » (Inman Fox, 1982, p. 11)

deuxième moitié du XIX[e] siècle concerne son *modus operandi*, en particulier la spécialisation dans l'enlèvement contre rançon qui a fait la funeste notoriété des *secuestradores*. Cette évolution est généralement attribuée à la création de la Garde civile, en 1844, et à l'avènement du chemin de fer, au cours de la décennie 1850 (Bernaldo de Quirós, 2005, p. 145 ; Pérez Regordán, 2005, p. 375). La répression policière et l'évolution technologique sont certes des facteurs à tenir en compte pour expliquer la radicalisation de la criminalité, ainsi que sa perception à partir des années 1860, néanmoins il ne faut pas négliger l'idéalisation, créée et véhiculée par la littérature, dont les *bandoleros* antérieurs à cette période ont fait l'objet et qui a agi comme un écran occultant ou atténuant la violence de leurs exactions.

En effet, C. Bernaldo de Quirós et consort éludent complètement l'évolution de la perception et de l'image du *bandolero*, ainsi que de ses pratiques criminelles auprès de l'opinion publique. Ce critère est pourtant jugé déterminant par E. J. Hobsbawm, dans son ouvrage, *Les bandits*, pour discriminer différentes catégories de bandits, dont certains sont considérés par la loi comme simples criminels, mais ne sont pas perçus comme tels par l'opinion publique (Hobsbawm, 1999, p. 7). C'est le cas du bandit social, « un paysan hors-la-loi que le seigneur et l'Etat considèrent comme un criminel, mais qui demeure à l'intérieur de la société paysanne, laquelle voit en lui un héros, un champion, un vengeur, un justicier » (Hobsbawm, 1999, p. 9). Le type du bandit social disparaît, toujours selon E. J. Hobsbawm, avec l'Ancien Régime et la mutation des sociétés paysannes traditionnelles en systèmes agraires modernes, produits du libéralisme. Cependant, l'opinion publique a compensé la disparition du bandit social, surtout à l'époque romantique, en idéalisant d'autres types de criminels, comme les bandits de grand chemin.

Pour l'Espagne, le fameux *bandolero*, Diego Corrientes, est le prototype du bandit social et le non moins célèbre José María *El Tempranillo* correspond au type du bandit romantique. Ces deux bandits, au destin pourtant si différent, représentent un idéal *bandolero* et occupent une place de choix dans l'imaginaire espagnol, encore de nos jours.

Diego Corrientes Mateos (Utrera, 1757 - Séville, 1781), paysan journalier devenu voleur de chevaux, puis voleur de grand chemin, est passé à la postérité pour son rôle de *redistributeur de richesse*, un voleur qui prenait aux riches pour donner aux pauvres, comme le célèbrent nombre de *coplas* et *romances*[5]. Cette image idéalisée par la « fabrique littéraire » du XIX[e] (*pliegos de cordel*, feuilletons et pièces de théâtre)

[5] « Donde está Diego Corrientes, / el ladrón de Andalucía,/ aunque haya muchas gentes,/ a todos les da comida./ Con lo que a los ricos roba/ a los pobres favorece,/ nada en el mundo le ahoga/ y todo se lo merece. », coplas populaires recueillies et citées par J. Caro Baroja (Caro Baroja, 1990, p. 436).

contraste avec les documents officiels qui font état de son curriculum délinquant de « facineroso »[6] à « ladrón famoso »[7] — catégorie pénale selon la justice de l'époque —, deux appelations qui insistent sur le caractère récidiviste et donc délibérément rebelle du criminel. Dénoncé par un bandit rival, Diego Corrientes fut capturé par un escadron d'élite de carabiniers, spécialement créé en 1776 pour réprimer le brigandage, le *cuerpo de escopeteros voluntarios de Andalucía*. Il fut ensuite jugé pour « rebelde, contumaz y bandido público » (Bernaldo de Quirós, 2005, p. 48) et condamné par la justice du roi à la peine infamante prévue pour ses crimes par la Loi 1e, du titre XVII, du livre XII de la *Novísima recopilación de leyes*. À vingt-quatre ans, il fut traîné et pendu en place publique (Plaza de San Roque à Séville), le 30 mars 1781, et ses restes furent dispersés sur les chemins pour l'exemple. Outre le caractère multirécidiviste du bandit Diego Corrientes, les autorités entendaient surtout condamner ses défis publics, délibérés et répétés à l'autorité royale : plusieurs fois, il avait été vu poignardant ou arranchant l'édit royal imprimé ordonnant sa capture (Botrel, 2006, p. 585-595).

José Pelagio Hinojosa Cobacho, alias José María *El Tempranillo* (Jauja, Cordoue, 1805 – la Alameda, Malaga, 1833) est considéré par J. Santos Torres, entre autres, comme le prototype du *bandolero andaluz*, courageux, généreux et romantique (Santos Torres, 1995, p. 116). Sa condition de chef des bandits, son courage et son astuce sont célébrés par des *coplas* populaires, mais c'est surtout sous la plume de P. Mérimée que *El Tempranillo* accède à la catégorie épique de bandit célèbre : « le modèle du brigand espagnol, le prototype du héros de grand chemin, le Robin Hood, le Roque Guinar de notre temps, c'est le fameux José María, surnommé *el Tempranillo*, le matinal. » (Mérimée, 1989, p. 90) En tant que bandit légendaire, *El Tempranillo* a généré une abondante littérature, tant orale qu'écrite, retraçant sa carrière délictive, qui commence vers 1820 et finit avec l'obtention de sa grâce par le roi Ferdinand VII, en 1832. Cette période est marquée, politiquement, par des mouvements de révolution et de contre-révolution, incluant le *Trieno liberal* et la décennie absolutiste, dite *Década ominosa*, de Ferdinand VII, où les tentatives de liquidation de l'Ancien Régime se heurtent à ses derniers soubresauts. Or, ce type de conjoncture, qui allie une efficacité aléatoire du pouvoir central et une faiblesse financière, offre un terrain favorable à la recrudescence du *bandolerismo* (Chastagneret, Temime, 1882, p. 280).

El Tempranillo est, comme le dit P. Mérimée, un brigand de grand chemin, autrement dit, si l'on épure le discours romantique idéalisant, sa spécialité est

[6] Selon le *Diccionario de Autoridades* (éditions de 1732 et 1780), « facineroso : delincuente, malvado, lleno de delitos, desbocado y disoluto ».

[7] « famosus latro » : depuis le droit romain, catégorie pénale appliquée au voleur ayant commis plus de trois vols (Pereda, 1962, p. 5-22).

l'extorsion de fonds par la pratique du racket de protection : contre paiement d'une « redevance », il laisse circuler les voyageurs sans les délester de leurs biens, en d'autres termes, il les rançonne. Il impose donc, par l'intimidation, grâce à sa réputation et à ses hommes armés, un système de protection parallèle face à un ordre public déficient (Bernaldo de Quirós, 2005, p. 103). *El Tempranillo* pratique aussi le vol et, grâce à un habile stratagème de « transfert de fonds », se crée un réseau d'obligés auprès des plus démunis, lesquels contribuent à sa réputation de bandit généreux[8].

On prête aussi à *El Tempranillo* des idées libérales pour avoir aidé, avec ses hommes, des troupes libérales rebelles (Mena, 2006, p. 144) ou pour avoir, à plusieurs reprises, pris pour cible de ses vols les fourgons du Trésor royal de Ferdinand VII. Cette assimilation du vol à un acte de résistance politique est d'ailleurs un fait souligné par P. Mérimée : « voler sur les routes, aux yeux de bien des gens, c'est faire de l'opposition, c'est protester contre les lois tyranniques » (Mérimée, 1989, p. 89).

Quoi qu'il en soit, c'est ce même roi, auquel on dit qu'il s'est opposé, qui est à l'origine de sa grâce. En effet, les forces de l'ordre du roi et la justice, mises en échec par sa difficile capture et celle des hommes de sa bande, considèrent qu'il est préférable de s'adjoindre les services des bandits plutôt que de lutter contre eux. En 1832, *El Tempranillo*, ainsi que la plupart de ses hommes sont graciés. L'insaisissable et célèbre bandit devient « comandante del Escuadrón franco de protección y seguridad pública de Andalucía ». C'est en septembre (le 22) 1833, lors d'une de ses missions de protection, que *El Tempranillo* trouve la mort, de la main, ou plutôt sous les coups de fusil de l'un de ses ex-acolytes, surnommé *El Barberillo,* lequel, ayant refusé la grâce royale, n'avait pas renoncé à la vie criminelle.

L'exemplarité des histoires de Diego Corrientes et de *El Tempranillo* montre que le *bandolero* d'avant 1850, dont le caractère de héros est essentiellement créé et diffusé par la littérature populaire (*coplas, romances*, feuilletons[9]) ou les récits de voyage, est rarement perçu comme un sanguinaire dans l'exercice de ses activités criminelles, essentiellement l'extorsion de fonds sous diverses formes, en dépit de l'utilisation de l'intimidation ou, parfois, de la violence. Sa réputation est bâtie principalement sur son habilité à savoir concilier exactions et clientélisme, entretenant une subtile confusion qui lui donne une assise locale remarquable et le fait apparaître, aux yeux de l'opinion

[8] Cf. l'anecdote de l'ânier, rapportée par P. Mérimée (Mérimée, 1989, p. 100-101).

[9] Entre autres les romans feuilletons de Manuel González y Fernández, le spécialiste en la matière, auteur de *Juan Palomo o la expiación de un bandido* (1855), *Los siete Niños de Écija* (1865), *Diego Corrientes, historia de un bandolero célebre* (1866), *El rey de Sierra Morena, aventuras del famoso José María* (1871-1874) et *El Tempranillo, el rey de la cuadrilla* (1886).

publique, comme un défenseur des plus démunis face aux privilégiés (Chastagneret, Temime, 1882, p. 283) et non comme le criminel qu'il est au regard de la loi.

La mort de *El Tempranillo* coïncide avec celle de son ennemi supposé, le roi Ferdinand VII. À partir de 1833, en dépit des convulsions carlistes, l'Espagne progresse dans le démantèlement des structures de l'Ancien Régime et dans l'instauration du libéralisme, de ses libertés fondamentales, parmi lesquelles le droit à la propriété privée, donnant lieu à un profond remodelage socio-économique des zones rurales. Les politiques de désamortissement civil et ecclésiastique, ainsi que les différentes réformes administratives (représentation aux conseils provinciaux et municipaux) ont pour effet d'accentuer, chez les notables locaux, une compétition pour l'accès aux biens économiques et au pouvoir politique local.

Il faut ajouter à ces changements socio-politiques, le formidable essor de la presse qui devient l'instrument de contrôle de l'opinion publique, mais aussi l'un de ses principaux relais. Or, dans la période qui nous occupe (la charnière des années 1860-1870), le divorce entre le bandit réel et son avatar littéraire est consommé. L'émergence du terme *bandolerismo,* qui opère un déplacement sémantique de l'infracteur vers l'ensemble de ses infractions, soulignant également le caractère chronique et la localisation dans une aire géographique de cette forme de délinquance criminelle, en est le principal indicateur. Le *bandolerismo,* qui n'a pas de noms propres, encore moins de héros, est dépeint dans la presse comme une plaie qui ronge les sociétés aspirant à l'ordre et à la paix, responsable de l'insécurité dans les zones rurales, en particulier en Andalousie, où ce mal est endémique, mais aussi comme un fléau qui s'acharne sur des régions ou des pays affaiblis par des troubles politiques[10].

Voulant se faire l'écho de ce changement de perception du *bandolero,* mais surtout du *bandolerismo* dans la presse et l'opinion publique, J. Zugasti reproduit, dans le premier volume de ses mémoires, une conversation[11] (recréée ?) entre plusieurs individus, représentatifs de différents types, plutôt politiques que sociaux (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 20-56). Cette conversation, nous dit J. Zugasti, se déroula dans le

[10] Pour les années 1868, 1869, il y a une quinzaine d'occurrences « bandolerismo » par an, dans les journaux *La Epoca, El Imparcial, la España, la Correspondencia de España*. Bien souvent il est question du *bandolerismo* à l'étranger (Grèce, Mexique, Naples, Sicile), associé, la plupart du temps, au terme « plaga ». Lorsqu'on se réfère à l'Espagne, c'est le terme « inseguridad » qui accompagne « bandolerismo » ou « campos ». Pour l'année 1870, laquelle correspond à l'enlèvement des Bonell, mais aussi au débat parlementaire sur le *bandolerismo,* le nombre d'occurrence fait un bon à environ soixante-dix, dont cinquante rien que pour le journal *La Época*. On remarque aussi qu'il est souvant question de *bandolerismo* à Cuba, ce qui, en assimilant l'action politique rebelle à une forme de criminalité, est une méthode classique pour la discréditer.

[11] Vers la fin du dialogue, un garde civil et un journaliste prétenduement conservateur, allusion voilée à *La Época,* entrent en scène. Une sélection des répliques les plus intéressantes est incluse en annexe à ce travail.

train qui le menait, à Cordoue, où il allait prendre ses fonctions, soit en mars 1870. Il voyageait incognito, sans escorte, afin d'observer et d'aiguiser son jugement sur la situation du territoire où on lui avait demandé de restaurer l'ordre public et l'autorité de l'État.

Après la pause du déjeuner à Menjíbar (Jaén), le préfet vit monter dans le train un homme, identifié plus tard, comme « rico hacendado », escorté de huit individus à cheval et armés, lequel rejoignit le compartiment où il se trouvait, en compagnie d'autres voyageurs. Le dialogue, dans le plus pur style didactique, réunit donc un riche propriétaire terrien ne se déclarant pas ouvertement d'une idéologie politique, mais dont les répliques permettent de le classer plutôt comme conservateur, un jeune Sévillan exalté se revendiquant libéral convaincu, un touriste anglais et un Cordouan, se proclamant ironiquement absolutiste, dans le sens de « partisan d'un idéal absolu », et fin connaisseur des *bandoleros* mythiques.

C'est le riche propriétaire terrien qui initie la conversation. Il se vante de son escorte d'hommes armés, nécessaire, selon lui, lorsque le pouvoir central est incapable d'utiliser à bon escient l'impôt pour lutter efficacement contre l'insécurité du *bandolerismo,* obligeant, en cela, le citoyen aisé à se charger lui-même de sa propre protection, y compris en ayant recours aux services de bandits. On ne peut se fier à personne, ajoute-t-il, sinon à soi-même, car nombre de notables locaux — dont il fait d'ailleurs partie — se font protecteurs « padrinos » de criminels. Il accuse également la politique et la promotion des libertés individuelles d'entraver le travail de la justice et de la Garde civile, provoquant ainsi l'impunité des criminels. Ces propos, bien évidemment, font bondir le Sévillan libéral. En fervent défenseur des libertés individuelles, il ne peut accepter que celles-ci nuisent à la sécurité publique en laissant les criminels agir à leur guise. Pour lui, sans nier la vénalité de certains notables, juges ou greffiers, c'est la loi du silence, imposée par la terreur, qui est responsable de l'impunité des criminels. Le « rico hacendado » évoque alors la pratique de l'enlèvement contre rançon, beaucoup plus à craindre, selon lui, que le vol avec violence. Cette évocation de « robadores de hombres (*sic*) » terrifie l'Anglais et fait réagir le Cordouan qui ne s'était pas encore exprimé. Celui-ci manifeste, selon J. Zugasti, « una bandolera erudición » et dit avoir connu les *Niños de Ecija, El Tempranillo,* Juan Caballero, etc., soit les célèbres bandits de la première moitié du XIX^{e}. Selon le Cordouan, les nouveaux bandits, autrement dit les *secuestradores*, sont des « bandidos degenerados » qui pratiquent « el crimen cobarde », par manque de courage et d'idéal, contrairement à leurs illustres prédécesseurs. Ces bandits dégénérés veulent perpétrer leurs crimes, aux mobiles crapuleux, sans être reconnus comme criminels, toutes leurs actions et organisation

étant conditionnées par cette volonté de ne pas être découverts, démasqués socialement. C'est cette caractéristique « crimes visibles », mais « criminels invisibles », car protégés, qui, selon le Cordouan, expert en bandits, tient en échec la Garde civile, la justice et le gouvernement, en dépit des résolutions de ce dernier, répartie qui semble mettre d'accord tous les participants.

Cette brève exposition des principaux échanges de la conversation rapportée par J. Zugasti est riche d'enseignements sur l'évolution de la perception *bandolero* à la fin des années 1860 auprès de l'opinion publique, même si on peut lui reprocher de mettre en scène des types appartenant principalement à la bourgeoisie foncière andalouse et que le préfet est lui-même issu de la bourgeoisie urbaine.

Le premier changement s'articule autour de la notion d'identification du criminel. En effet, les *bandoleros* d'avant 1860 étaient des figures individualisées, surtout les chefs, en dépit de leur organisation en bande et de leur pouvoir d'intimidation basée sur l'association malfaitrice. Ils étaient reconnaissables de tous, puisqu'ils agissaient à visage découvert, selon un code de l'honneur qui leur était propre, mais connu de tous, comportant deux règles principales : ils assumaient leur vie hors-la-loi et leurs pratiques criminelles et ils s'en prenaient essentiellement aux biens mobiliers, rarement aux personnes. La variation du mode opératoire dans les pratiques criminelles des *bandoleros* d'après 1860 a eu pour effet de briser ces deux règles de leur code de l'honneur et de changer leur image auprès de l'opinion publique. En refusant de s'assumer comme criminels, en marge de la société, et en se rendant non-identifiables, ils apparaissent comme une menace collective, sournoise, invisible, mais bien réelle. En changeant la nature de leur crime, puisqu'ils s'attaquent désormais aux personnes pour obtenir leurs biens, en devenant « robadores de hombres », pour reprendre le néologisme, très expressif, du touriste anglais, ils se sont rendus monstrueux. Or, « il n'y a guère de plus grave accusation au XIX^{e} siècle que celle qui conclut à la "monstruosité" » (Ambroise-Rendu, 2006, p. 18). Le seul point commun entre les *secuestradores* et leurs prédécesseurs est de continuer à concilier exactions et clientélisme, néanmoins celui-ci a aussi changé d'assise sociale. C'est désormais avec les notables, représentants du pouvoir politique et économique local, soit les propriétaires terriens, que les bandits ont fait alliance pour instaurer un système mutuel de protection. Ces notables locaux sont devenus des « encubridores », des « padrinos », qui protègent les bandits de la répression policière et de l'action la justice. En contrepartie, les bandits s'engagent à préserver les parrains et leurs biens de leurs exactions et à mettre à leur service leur pouvoir d'intimidation. Quant aux autres, ceux qui, par leur fonction sociale ou leur statut économique, ne peuvent ou ne veulent

contribuer à garantir l'impunité des criminels, ils y sont contraints par la terreur et la loi du silence ou deviennent des victimes potentielles.

Crimes et figures criminelles d'après J. Zugasti

Lorsque J. Zugasti prend ses fonctions, en mars 1870, les rapports dressant « l'état des lieux » du crime dans la province, que le ministère avait reçus et qui avaient contribué à sa nomination, ainsi que les propos qu'il avait pu entendre dans le train le menant à Cordoue n'avaient fait que profiler une effrayante réalité. L'étendue de la criminalité et son organisation lui sont confirmées par le chef de la Garde civile de Cordoue, ce qui l'amène à dire, à plusieurs reprises, que le territoire placé sous sa juridiction administrative est bel et bien « gangréné » — les métaphores assimilant criminalité et pathologie sont légion — par le « crime »[12].

Le préfet demande alors à tous les maires de lui envoyer un rapport recensant tous les « crimes » commis durant les derniers mois sur leur territoire administratif. Il est notable que J. Zugasti emploie rarement, tout au long des dix volumes de ses mémoires, le terme « delito », appellation juridique employée dans le droit espagnol pour désigner les infractions pénales graves, punies par des peines criminelles (ou afflictives, selon l'ancienne qualification du Code pénal), lui préférant le terme d'usage courant « crimen », alors qu'il emploie indifféremment « delincuente », « criminal », « malhechor », « bandido », « bandolero » pour désigner les infracteurs. Par cette préférence terminologique, le préfet, auto-proclamé « combattant du crime », entend rendre son discours parfaitement intelligible par l'opinion publique[13] afin de porter le débat sur le plan moral plus que sur le juridique et de susciter un profond sentiment d'indignation. On peut aussi la voir comme une volonté d'englober dans cette incrimination morale tous les auteurs du « crime », quel que soit leur degré d'implication.

Le descriptif de la criminalité dans les villes et villages de la province établi par les rapports des maires est reproduit en appendice au premier tome des mémoires de J. Zugasti (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 207-269). De Baena à Valsequillo, avec un point névralgique à Benamejí, carrefour des provinces de Cordoue, Séville et Malaga, on y dénombre des lettres de menaces anonymes, des vols de bétails, de chevaux, de

[12] *Cf*. les différents extraits du discours de J. Zugasti réunis sous l'intitulé « Ètat du crime dans la province de Cordoue », en annexe.

[13] « crimen » est aussi le terme couramment employé par la presse, c'est ainsi que l'on peut lire dans *El Imparcial*, 9/06/1870, à propos de l'enlèvement des Bonell, « criminal atentado » et dans *La Época,* 13/06/1870, toujours sur le même sujet « Ahora bien, júzguese lo que la opinión dentro y fuera de España habría dicho si semejante crimen hubiera quedado impune ».

récoltes, de la fabrication de fausse monnaie, de faux documents officiels, des incendies volontaires, des vols avec violence, avec effraction, des attaques à main armée, des homicides, des enlèvements, des tentatives d'enlèvement suivi d'assassinat. La plupart de ces crimes, nous dit le préfet, sont demeurés impunis, en raison de l'impossibilité d'identifier pénalement leurs auteurs par manque de preuves ou de témoins.

À la lecture de cet inventaire du crime, on constate que les bandits s'illustrent dans toutes les catégories pénales et, en particulier, dans celles des « falsedades », « delitos contra la persona », « delitos contra la propiedad », « delitos contra la libertad », typifiées par le Code pénal de 1848, réformé en 1850, en vigueur au moment des faits. Comme les protagonistes du dialogue dans le train l'avaient laissé entendre, les exactions, outre les biens mobiliers, s'étendent aux biens immobiliers et aux personnes. À Baena, par exemple, alors que des individus s'étaient introduits par effraction chez le marquis Cabeza de Vaca, la servante a été sauvagement tuée. À Lucena, une femme victime d'une attaque à main armée par des individus masqués a été étranglée alors qu'elle avait donné ses possessions à ses agresseurs. Un cas identique de vol suivi d'assassinat est aussi signalé à Montemayor et à Justo Benjumeo. À Morente et à Guadalcázar, ce sont les objets du culte qui ont été dérobés. Pour les enlèvements, ce sont les enfants, les jeunes ou les hommes de plus de cinquante ans qui sont surtout visés, car les hommes dans la force de l'âge tentent de se défendre, obligeant bien souvent les bandits à les tuer, ce qui ruine leur plan d'obtention d'une rançon.

Dans cette escalade criminelle, certainement due à l'échec de la répression policière qui accroît le sentiment d'impunité, les bandits cumulent, d'un point de vue pénal, les circonstances aggravantes, entre autres la préméditation et le guet-apens. Sur le plan moral, il est clair que, pour le préfet, ces bandits qui ne respectent plus rien, ni les objets du culte, ni les femmes et les enfants, se rendent d'autant plus monstrueux. Quant à ceux qui les protègent en leur permettant d'échapper à la justice, ils sont, de son point de vue, tout aussi coupables, tant sur le plan pénal que moral.

En incluant cette revue d'infractions pénales graves à ses mémoires, qui sont, en soi, une charge virulente contre le crime, J. Zugasti entend faire naître un sentiment de répulsion vis-à-vis de ces bandits. Il justifie ainsi, a posteriori, son action répressive en tant que représentant de l'ordre, à savoir : aucune indulgence ne pouvait être tolérée avec ce nouveau type de criminels qui portait atteinte quotidiennement à l'ordre public et bafouait impunément l'autorité de l'État. De plus, ces outrages permanents aux libertés fondamentales (droit à la propriété privé, droit à l'intégrité des personnes, droit à l'égalité devant la loi), qui entachaient la crédibilité du gouvernement libéral dont il était le représentant, faisaient du *bandolerismo,* aux dires du préfet, « [una] mancilla de

nuestra civilización y vergüenza de nuestra patria » (Zugasti, 1876-1880, tome VIII, p. 48).

Dans ses mémoires, J. Zugasti relate différents cas d'enlèvements[14] qui permettent de systématiser le mode opératoire des *secuestradores*. La victime type est un petit exploitant agricole ou un petit propriétaire foncier ou l'un de ses enfants. Elle est, en général, enlevée dans un lieu peu fréquenté et, si elle est accompagnée par d'autres personnes, celles-ci sont neutralisées par la menace. Les bandits, agissant toujours en groupe et masqués, s'emparent de la victime, lui bandent les yeux, la désorientent et la conduisent en un lieu isolé où elle sera séquestrée jusqu'à l'obtention de la rançon demandée, qui varie en général entre 10 000 et 12 000 « duros » en argent. C'est un « padrino » ou un « encubridor », sorte d'interface entre le milieu du crime et la société, qui mène les négociations pour l'obtention de la rançon auprès de la famille. Celle-ci, bien souvent, ne peut réunir la somme et tente d'en réduire le prix, la captivité de la victime — laquelle est souvent soumise à mauvais traitement — jusqu'à l'obtention d'un compromis. Après remise de la rançon, le captif, sous condition qu'il n'ait pas vu ou entrevu le visage de ses geôliers, est relâché, toujours les yeux bandés et dans un lieu isolé, dans le cas contraire, il est assassiné.

Par sa pratique systématique à partir de 1869, le *secuestro* devient le crime emblématique du *bandolerismo* post-révolutionnaire. Néanmoins, ni J. Zugasti, ni plus tard le criminologue C. Bernaldo de Quirós, qui le qualifie de « monstruoso engendro » entre le rapt, dénué d'intention sexuelle, et le vol (Bernaldo de Quirós, 2005, p. 147), ne se risquent à expliquer les raisons de l'introduction soudaine de cette pratique criminelle. Le *secuestro* ne constitue pas une catégorie pénale en tant que telle dans le Code réformé de 1850[15]. Il n'apparaît pas non plus dans la nouvelle réforme pénale de 1870 (promulguée en juin et publiée en août), ce qui tendrait à demontrer le caractère inédit de ce crime avant l'époque qui nous occupe. En 1869-1870, seuls les articles 405 et 406 (*Título XIII. Delitos contra la libertad y seguridad. Capítulo I. de las detenciones*

[14] L'enlèvement de José María Crispín Jiménez est rapporté au tome VII, p. 5-169 ; celui de don José Orellana au tome VII, p. 175-305, et au tome VIII, p. 5-52 ; celui des Bonell au tome VIII, p. 69-190 ; celui de Don Agapito, sous le titre de « la huerta del Tío Martín », au tome VIII, 193-308 et au tome IX. Quant au tome X, il retrace trois enlèvements perpétrés par la bande de *El Maruso*. Pour chaque enlèvement narré, J. Zugasti ajoute en appendice une attestation des victimes, des juges ou d'autres collaborateurs certifiant sur l'honneur la véracité des faits rapportés. Au tome X, il y a également en appendice (p. 342-345), une attestation du préfet Antonio Machado (le patriarche des Machado), collaborateur de J. Zugasti sur plusieurs affaires, cf. Annexe 2.

[15] Il est intéressant de signaler que le Code pénal français de 1810 a bien typifié comme crime la séquestration de personne à l'article 341, du Titre II : Crimes et délits contre les particuliers, chapitre premier : crimes et délits contre les personnes, section VI. L'article 344, prévoit la peine de mort, si cette infraction pénale est perpétrée avec des circonstances aggravantes telles que l'utilisation d'un uniforme d'un fonctionnaire public, les menaces de mort ou les tortures corporelles.

ilegales) peuvent sanctionner, avec une peine de réclusion temporaire, la détention illégale de personne. Le préfet n'établit pas de lien direct entre ce déficit pénal et l'augmentation des cas d'enlèvement contre rançon au moment de sa nomination. Pour lui, le problème réside dans la difficulté de faire des infracteurs des justiciables. En revanche, quelques années plus tard, en 1876, alors que la province de Malaga est, à nouveau, confrontée à une recrudescence des enlèvements contre rançon, le député M. Casado y Sánchez présente une proposition de loi afin de durcir les peines prévues pour leurs auteurs (jugement devant une cour martiale, condamnation à la peine de mort) (Casado y Sánchez, 1876, p. 8-11). Cette proposition est probablement à l'origine de la *Ley sobre Secuestros* du 8 janvier 1877, laquelle légalise ce traitement juridique d'exception pour les auteurs d'enlèvement contre rançon. Ses articles 4 et 5, par l'incitation à la délation, l'exemption de peine pour celui qui capturerait ou tuerait des criminels recherchés — sorte de légalisation de l'assassinat de bandits — et leur mise à prix rappellent certaines dispositions de la Loi 1e, du titre XVII, du livre XII de la *Novísima recopilación de leyes*[16] ; le jugement devant une cour martiale est, quant à lui, une réminiscence de la Loi VIII. La réponse au problème pénal posé par la nouvelle forme de criminalité s'était fait attendre, mais il fut jugé suffisamment grave pour réintroduire, dans la législation libérale, des résurgences pénales de l'Ancien Régime[17].

Parmi les cas d'enlèvement que J. Zugasti a eu à élucider, celui de José Orellana Gallardo, parce qu'il diffère du schéma type, est remarquable par la façon dont il a été opéré et par les figures criminelles qui l'ont exécuté.

Don José Orellana Gallardo, petit exploitant agricole de Palenciana, village situé près de Benamejí, père de famille, âgé de plus de soixante ans au moment des faits, fut enlevé, à son propre domicile, le 1er février 1870, au nez et à la barbe du maire, complice involontaire du crime. Les bandits (au nombre de cinq), se faisant passer pour un sergent et des gardes civils et présentant de faux documents, s'étaient introduits, sous un faux prétexte, chez Orellana. Bernant tous les présents, ils avaient enlevé la victime sans aucun problème et l'avaient conduite, les yeux bandés, vers son lieu de captivité, une grotte située près d'une ferme isolée, dite « cortijo de la Media Luna », appartenant à l'Infant Don Sébastien de Bourbon, sur le territoire municipal de Pinos Puente

[16] Il faut attendre la nouvelle rédaction du Code pénal datant de 1995 pour que l'infraction pénale grave du « secuestro » y figure enfin dans une conception juridique moderne (Título VI. Delitos contra la libertad. Capítulo I. de las detenciones ilegales y secuestros, art. 144).

[17] Dans l'Italie unifiée, également confrontée au problème du *brigantaggio* dans le *Mezzogiorno,* la loi 1409 de 1863, plus connue comme la loi *Pica*, du nom de son promoteur, le député des Abruzzes, Giuseppe Pica, et dont le titre est « Procédure pour la répression du brigandage et des camorristes dans les Provinces infectées », prévoyait également de soustraire les suspects de brigandage aux tribunaux civils en faveur des tribunaux militaires (Dickie, 1992, p. 1-24).

(Grenade). C'est un notable de Benamejí qui fait office d'intermédiaire pour la demande de rançon. La bande des *secuestradores* compte *El Garibaldino*, le chef, *Vaca Rabiosa*, *Malas Patas*, *Cucarrete* et *Uñas Largas*. Les faux uniformes ont été confectionnés par un ex-tailleur devenu bandit, surnommé *Sastre Lechuga*. Ce crime — ou plutôt ce cumul d'infractions pénales graves puisqu'à l'enlèvement s'ajoutent la production de faux et l'usage de faux, l'usurpation de fonction et l'arrestation illégale — montre le degré d'audace des bandits confortés dans leur sentiment d'impunité. Il porte aussi l'insécurité à son paroxysme en anéantissant le lien de confiance entre la population de Palenciana et les représentants de l'ordre, censés la protéger, de même qu'il entrave son action, nous dit le préfet. La famille de la victime n'a plus confiance en personne, encore moins en l'autorité publique, gardes civiles ou préfet, et ne peut payer les 12 000 « duros » de la rançon. Elle est, en effet, ruinée, ayant dû acquitter, quelques mois auparavant, une somme similaire pour libérer le neveu de Orellana, José María Crispín Jiménez, âgé de douze ans, enlevé à Palenciana, par la même bande de *secuestradores*. La victime est finalement libérée après plus de quarante jours de captivité contre la somme de 3 000 « duros ». Le préfet Zugasti avait convoqué l'intermédiaire entre les bandits et la famille et l'avait rendu directement responsable de la vie de Orellana (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 104).

Dans l'affaire Orellana, le double enlèvement au sein de la même famille n'est pas une coïncidence, il indique que le choix des victimes se faisait de préférence parmi les petits exploitants agricoles, les petits propriétaires ou métayers sans influence ni pouvoir local et ne pouvant donc se payer la protection des bandits. Dans de nombreux cas, le prix de la rançon obligeait la famille à vendre ou à hypothéquer son patrimoine immobilier, celui-ci étant racheté par de plus riches propriétaires fonciers. Le *bandolerismo,* comme manifestation de la criminalité, est une atteinte à l'ordre public, mais il a aussi des conséquences sur l'économie locale en redessinant la carte des propriétés foncières. C'est d'ailleurs ce point, outre les conséquences humaines (ruine des familles, mort des victimes) que la proposition de loi, déjà citée, du député de Malaga, M. Casado y Sánchez, met en avant :

> Deplorables son por todo extremo, las consecuencias del bandolerismo, para el desarrollo de la riqueza pública. […]
> Cuales sean las consecuencias de semejantes atentados [los secuestros], no hay para que decirlo. Es tanto lo que por este motivo se ha detenido el progreso de la riqueza agrícola, que bien puede asegurarse, que si, por medio de una medida legislativa de carácter permanente y de objeto seguro, se demostrara la imposibilidad de que los secuestros se reprodujeran, el valor de la dicha propiedad agrícola se duplicaría en 10 años (Casado y Sánchez, 1876, p. 8-10).

Le notable de Benamejí, intermédiaire du cas Orellana, correspondant à la figure criminelle du « parrain », protecteur de la bande de *El Garibaldino,* apparaît, dans le récit de J. Zugasti, sous le nom fictif de *Niño de Benamejí*[18]. Ce personnage est l'exemple type du *cacique* : riche propriétaire terrien de la contrée, très influent par ses appuis politiques locaux — il est parent du maire et « árbitro de elecciones » — et craint pour ses relations notoires avec les bandits. Le préfet l'a fait surveiller, car il a remarqué que, contrairement aux autres notables du coin, il n'a pas peur de sortir de chez lui sans escorte. Ces filatures ont aussi révélé que l'une de ses fermes isolées, citée sous le nom d'emprunt de « Cortijo Ceuta », sert de quartier général aux bandits. Interrogé sur la question par le préfet, le « parrain » répond qu'il donne simplement asile à des « pobretes que andaban por los caminos para ganarse una peseta con el contrabando; pero hoy eso está perdido […] y les doy amparo en cuanto puedo ». Pour J. Zugasti ces *pobretes* ne sont ni plus ni moins que des « facinerosos, escapados de cárceles y presidios, toda clase de algarines, caballistas y cuatreros » (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 86). Dans son apparence physique, *El Niño de Benamejí* a tout du *señorito andaluz*. Âgé de 34 ans, rien dans sa physionomie, nous dit le préfet, ne semble trahir ses accointances avec le milieu du crime, excepté un regard inquiet, seul indice de sa double vie. D'un point de vue moral, le portrait est nettement moins flatteur : le personnage possède un caractère manipulateur, arrogant et son ambition est doublée d'une soif de vengeance contre quiconque, y compris les membres de sa propre famille, oserait s'opposer à sa volonté et à son pouvoir, quitte à utiliser pour cela les services des bandits qu'il protège. La conclusion du préfet est sans appel : ce *señorito* cache, sous la respectabilité de son statut social, un caractère sanguinaire et monstrueux. Or, cette respectabilité complique la possibilité d'établir et de prouver devant un juge tout lien entre ce parrain et les exactions commises par ceux avec lesquels il a conclu un pacte de protection mutuelle (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 86-104).

L'autre personnage clé de l'enlèvement de Orellana est *El Garibaldino*, le chef des bandits. L'identité du personnage est difficile à déterminer. Derrière sa photo d'identification, J. Zugasti avait noté plusieurs identités dont il avait usé en tant que bandit, mais aussi en tant que déserteur probable de la Garde civile. José María Expósito Rueda, de Manila, alias José Bonal de Santa Fe, alias *capitán Mena* ou *El Garibaldino* — surnom vraisemblablement dû à sa participation aux campagnes

[18] C. Bernaldo de Quirós et L. Ardila signalent, dans leur ouvrage que J. Zugasti avait changé le nom des personnes et des propriétés qui mettaient en cause les grandes familles andalouses (Bernaldo de Quirós, 2005, p. 150-151). Le propre préfet laisse aussi entendre ce fait au chapitre intitulé « Manejos del bandolerismo » (Zugasti, 1876-1880, tome II, p. 294) et au chapitre « Advertencia preliminar », (Zugasti, 1876-1880, tome VII, p. 5).

militaires du héros de l'unification italienne — est le cerveau de la bande. C'est lui qui a instruit ses hommes pour mener à bien l'enlèvement sous couvert d'usurpation des fonctions de la Garde civile. Le préfet le présente comme un criminel dangereux, car il a de l'instruction, du courage, de l'astuce et une très haute opinion de lui-même. Il a aussi voyagé et s'intéresse à la politique nationale et internationale. Alors qu'il se trouve à la prison de Cordoue pour avoir tenté d'intimider le juge de Rute afin qu'il relâche un avocat véreux défenseur de bandits, le préfet lui permet de lire les journaux et va même jusqu'à lui tenir conversation pour « le faire parler », en flattant son orgueil. Il veut, entre autres, lui faire avouer son rôle dans l'enlèvement de Orellana, mais aussi dans une autre tentative d'enlèvement suivie d'assassinat. Le personnage est digne d'intérêt d'un point de vue psychologique, selon J. Zugasti, car il a d'étranges idées sur le rôle des bandits. *El Garibaldino* connaît en effet le drame romantique de Schiller, *Les bandits,* dont il est capable de citer des répliques, et il se propose, comme son modèle, Karl Moor, d'utiliser des comportements délictueux pour réformer la société. En d'autres termes il prétend être un bandit social, tout comme Diego Corrientes et *El Tempranillo,* à la différence près que ceux-ci, selon lui, l'étaient par instinct alors que lui, a une véritable intention sociale — il ne dit pas laquelle. Ce personnage, rapporte le préfet, n'a rien dans son apparence qui dénoncerait un comportement violent et sanguinaire. Son autorité et son ascendant sur ses hommes, aux instincts plus cruels — comme *Vaca Rabiosa* dont le surnom est révélateur — et qui lui obéissent au doigt et à l'œil, sont dus à sa perception comme homme intelligent, cultivé et connaisseur du monde (Zugasti, 1876-1880, tome II, p. 261-280). C'est justement cette connaissance du monde, et plus particulièrement de la criminalité internationale, qui est à l'origine de l'enlèvement des Bonell — dont on reparlera — perpétré par des hommes de *Garibaldino* sur le modèle du kidnapping de touristes anglais à Marathon, en Grèce. On peut aussi penser que *El Garibaldino,* personnage à l'identité et à l'origine certes douteuses, a probablement été, lors de son séjour italien, en contact avec des criminels du *Mezzogiorno,* parmi lesquels la pratique de l'enlèvement contre rançon était assez courante, en tout cas bien antérieure à l'époque des premiers cas recensés en Andalousie. L'hypothèse d'un contact entre *briganti* et *bandoleros* pour expliquer la soudaine introduction de cette pratique criminelle en Andalousie à la fin des années 1860 est en tout cas plausible[19].

[19] A. Dumas, dans ses articles et son essai sur le *brigantaggio* et la *Camorra* évoque la pratique de l'enlèvement contre rançon par les criminels du *Mezzogiorno* (Dumas, 2011). Par ailleurs M. Blinkhorn, dans son article « Liability, Responsibility and Blame: British Ransom Victims in the Mediterranean Periphery, 1860-81 » (Blinkhorn, 2000, p. 336-356), recense, à partir de documents du *Foreign Office*, plusieurs cas d'enlèvement de touristes anglais avant 1850, à Naples. Un autre cas de kidnapping à

Les deux figures criminelles du parrain et du chef des bandits sont intéressantes à plusieurs points de vue. En premier lieu, elles sont caractéristiques de l'alliance *señorito-bandido* et de l'organisation de la criminalité. En haut de la hiérarchie, ceux qui passent le plus inaperçus dans la société, sous leur vernis de respectabilité, et les plus astucieux assument les rôles d'ordonnateur et de planificateur. Sous leurs ordres, à l'exécution, on trouve des profils de criminels plus typiques, soit plus violents et plus sanguinaires. Pour le préfet, les premiers qui mettent leur intelligence au service de la perversité morale sont tout aussi effrayants et tout aussi condamnables que les seconds (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 98). Ils sont aussi, à son sens, les véritables auteurs moraux des crimes perpétrés. C'est pourquoi, à plusieurs reprises, dans ses mémoires, il n'hésite pas à dénoncer cette stratification criminelle qui induit une instrumentalisation de la criminalité[20] par les notables locaux pour satisfaire leurs ambitions personnelles, qu'elles soient lucratives ou politiques[21]. La coercition criminelle des bandits et de leurs protecteurs, bien souvent commanditaires, a posé les premières bases du clientélisme politique, connu sous le nom de *caciquismo*, qui atteindra son apogée sous la Restauration des Bourbons (Moreno Luzón , 1995, p. 191-224). De même, il n'est pas hasardeux de penser que cette criminalité qu'est le *bandolerismo* a pu jouer un rôle, conjointement aux crises économiques du dernier quart du XIX^{e} siècle, dans la consolidation du système latifundaire en Andalousie occidentale (Sánchez Jiménez, 1994, p. 11-33).

Dans les portraits[22] de *El Niño de Benamejí* et de *El Garibaldino*, J. Zugasti insiste sur le contraste entre la normalité de la physionomie et la perversité du caractère moral

---

Naples, en 1865, lequel avait défrayé la chronique internationale, a probablement inspiré celui de Marathon qui, à son tour, a servi de modèle à celui des Bonell.

[20] L'instrumentalisation de la criminalité par les *caciques* andalous que dénonce J. Zugasti, a un précédent dans le *Mezzogiorno*, où le *brigantaggio* a été exploité à plusieurs reprises par les Bourbons pour se maintenir au pouvoir (Dumas, 2011, p. 43 et p. 125).

[21] Cf. en annexe les extraits réunis sous le titre « Les différentes strates du crime ». Par ailleurs, l'ex-préfet Machado corrobore les accusations de J. Zugasti dans l'attestation que celui-ci inclut dans ses mémoires, cf. la lettre de A. Machado y Núñez en annexe. Quant au commandant de la Garde civile, R. García Casero, en poste pendant sept ans à Estepa (Séville), à la charnière du XIX^{e} et du XX^{e} siècle, il fait, quarante ans plus tard, exactement le même constat que J. Zugasti, à savoir la collusion entre *bandolerismo* et *caciquismo* (García Casero, 1979).

[22] Au cours des dix volumes, Zugasti réalise bien d'autres portraits de criminels. Le plus effrayant par sa monstruosité est sans aucun doute celui de *El Tío Martín*. Cet individu, ancien muletier devenu métayer puis petit propriétaire terrien, cachait sa perversité morale sous une apparence de bigot. Responsable de plusieurs enlèvements et assassinats, il avait fait de ses propres fils ses complices. Sa propriété isolée près de la voie ferrée Cordoue-Malaga, aux confins des provinces de Séville, Cordoue, Malaga, servit de quartier général et de lieu de séquestration des victimes à plusieurs bandes de la région. Les exactions du *Tío Martín* et de sa bande, nettement plus sinistres et sordides, sont racontées aux tomes VIII et IX des Mémoires de J. Zugasti. Des extraits de ce long récit furent publiés, sous forme de feuilleton, dans le journal *El Globo,* à partir du 26 septembre 1880.

de ces individus. C'est en discutant avec eux et surtout en utilisant la ruse[23] qu'il arrive à révéler leur véritable nature qu'ils parviennent, d'ordinaire, à occulter. Contrairement à la nouvelle tendance de la criminologie qui émerge au moment où il écrit ses mémoires et qui tente de desceller la déviance criminelle par des caractéristiques physiques ou anatomiques, J. Zugasti ne croit pas au déterminisme biologique ni en des facteurs endogènes pour expliquer le comportement criminel, mais en la liberté, entendue comme libre arbitre, et en la perfectibilité de l'être humain. Selon lui, le positivisme n'est qu'une illusion théorique qui annihile la responsabilité individuelle, soit l'imputabilité morale et pénale — les deux étant intimement liées — d'un crime, et vide de son sens la notion de punissabilité (Zugasti, 1876-1880, tome VI, p. 5-64). Ce faisant, il envisage essentiellement le phénomène criminel d'un point de vue juridique, comme contraire à l'ordre moral, social et à la sécurité publique, et non criminologique. Confronté à la nécessité et à l'urgence de « combatir aquel desenfrenado bandolerismo», dont il s'est fait un devoir politique et patriotique, le pragmatisme, pour J. Zugasti, est davantage déterminant, dans cette optique, que la recherche théorique sur le comportement criminel[24].

Répression policière du *bandolerismo* et enjeux politiques

Comme l'ont montré les cas de Diego Corrientes et de *El Tempranillo*, la répression du *bandolerismo,* dans sa forme de brigandage classique, s'appuyait essentiellement sur les dispositions prévues par les Lois I à VIII, du titre XVII, du livre XII de la *Novísima recopilación de leyes,* entre autres la proscription, afin de briser l'assise sociale du bandit et l'encouragement à la délation ou la trahison. Le *chivatazo* ou mouchardage permettait, en effet, d'utiliser plus efficacement les forces armées dont le recours s'avérait coûteux pour le Trésor royal. La grâce royale, également prévue par le même texte de loi, offrait au bandit la possibilité de se réinsérer, à condition qu'il n'ait pas commis de crime de lèse-majesté, d'hérésie ou de fausse monnaie. Elle représentait l'ultime recours contre les bandits les plus insaisissables et, surtout, elle permettait aux autorités d'utiliser leur savoir-faire contre leurs congénères. J. Zugasti estime que les grâces royales concédées aux *bandoleros* sous l'Ancien Régime ont eu un effet

[23] Il est évident que le préfet Zugasti, en dépit de son rôle policier indiscutable, profite de l'espace romanesque du genre autobiographique et de la plume de son nègre feuilletoniste pour présenter son action face aux bandits sous un aspect héroïque et flatteur.

[24] En dépit de son pragmatisme, nécessaire lorsqu'il s'agit de se consacrer à la répression criminelle, le préfet consacre deux volumes (tomes IV et V) de ses mémoires à exposer les facteurs exogènes (causes historiques et socio-économiques) du phénomène du *bandolerismo*.

désastreux : en confortant les criminels dans l'impunité, elles ont contribué à l'enracinement du *bandolerismo* en Andalousie (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 163).

La Garde civile, force de police rurale à statut militaire créée par le décret royal du 28 mars 1844, s'est révélée efficace pour la répression du brigandage classique et de la contrebande. Or, d'après les spécialistes du *bandolerismo,* c'est cette efficacité qui aurait obligé les bandits à se rendre non plus insaisissables, comme leurs prédécesseurs, mais surtout non identifiables. Au moment où J. Zugasti arrive à Cordoue, la Garde civile est mise en échec dans sa mission de défense de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens par la nouvelle forme du *bandolerismo,* au point qu'une bande de bandits a poussé l'audace jusqu'à se servir de son uniforme pour commettre un crime.

D'après les différents bilans de la criminalité dans la province fournis par les maires et les chefs de poste de la Garde civile, le préfet centre la difficulté de la répression policière sur deux points : l'identification des criminels, d'où découle la difficulté d'en faire des justiciables, état de fait dû à la protection dont ils bénéficient et à l'imposition de la loi du silence. Ces deux difficultés découragent gardes civils et juges, ces derniers étant obligés, faute de preuves ou de témoins, de relâcher des suspects appréhendés avec difficulté. Pour J. Zugasti, les moyens nécessaires pour organiser efficacement la répression du *bandolerismo,* corollaire du rétablissement de l'autorité de l'État, sont les suivants : des juges audacieux, se faisant un devoir moral de punir le crime[25] (tout comme lui s'en fait un de le poursuivre) ; une police crainte des malfaiteurs et bien organisée de façon à garantir la sécurité publique ; des gardes civils en nombre suffisant (il faudrait, selon lui, tripler leur nombre) ; un corps de police auxiliaire sans uniforme pour mener à bien les enquêtes criminelles ; la restauration de l'autorité du *gobernador civil,* représentant du pouvoir central.

Cette évaluation le conduit à prendre une série de mesures, publiques ou « reservadas », soit à caractère confidentiel, dont certaines étonnent par leur nature inédite ou l'utilisation de la modernité technologique[26].

En premier lieu, le préfet fait du *gobierno civil* le quartier général des opérations de répression policière, mais aussi un véritable centre d'administration préfectorale.

[25] Parmi les juges à se mettre à disposition de J. Zugasti, il y a le juge de Rute (Cordoue) et le juge Melero de Archidona (Séville). Ce dernier, nous dit B. Constancio de Quirós, était également animé d'un désir de vengeance, sa petite fille âgée de huit ans, ayant été kidnappée et tuée par des *secuestradores* (Bernaldo de Quirós, 2005, p. 164-165).

[26] L'expositions des différentes mesures répressives est détaillée aux chapitres suivant : « Disposiciones adoptadas », « Obstáculos que surgieron y nuevas resoluciones que fue necesario adoptar», « Medidas reservadas » (Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 74, 124 et 145, respectivement).

À ces fins, il crée une section « orden público », placée directement sous son autorité et chargée de recenser toutes les exactions commises sous sa juridiction administrative, de façon à avoir une information directe. Il utilise aussi quotidiennement le télégraphe pour communiquer avec les juges, les maires et les chefs de poste de la Garde civile. Le préfet Zugasti centralise au *gobierno civil* la délivrance des *cédulas de vecindad,* document officiel accréditant l'identité d'une personne à l'époque. Il réduit drastiquement le nombre de permis de port d'armes, *licencias de armas,* subordonnant leur délivrance, laquelle se fait sous son autorité directe, à l'émission d'un rapport où les maires et/ou gardes civils engagent leur responsabilité quant à la probité morale des demandeurs. Il exige également des maires qu'ils ne cèdent pas au clientélisme ni à l'intimidation des bandits au moment de nommer les gardes municipaux, en les choisissant parmi des gardes civils ou militaires retraités ou des habitants honnêtes. Finalement il enjoint les propriétaires à n'engager pour leur protection ou celle de leurs biens que des personnes irréprochables moralement, ainsi qu'à dénoncer, séance tenante, toute tentative d'intimidation dont ils seraient l'objet.

Ayant remarqué que la sommaire description physique, appelée « señas generales del portador », renseignée sur les passeports est bien trop vague pour s'appliquer à un seul individu, J. Zugasti décide d'avoir recours à la photographie, afin de constituer un fichier de suspects, en d'autres termes il est le premier, en Espagne, à introduire la photographie à des fins d'identification criminelle[27]. Pour ce faire, il photographie déjà tous les bandits qui sont sous les verrous. Pour les autres, ceux qui se cachent de la répression et de la justice, il publie un arrêté interdisant le port de « puñales, navajones y facas » (armes blanches traditionnellement portées par les bandits andalous), puni d'une peine de prison minimale, de façon à prendre des photographies de tous les contrevenants. Tous les suspects sont photographiés de face, sur un fond neutre et à la même distance[28]. L'utilisation de ces photographies d'identification est double. Elle vise, en premier lieu, la constitution d'un « album », selon les propres termes du préfet, de suspects pour la Garde civile. Chaque photographie est accompagnée des identités recensées du suspect, ainsi que de son casier judiciaire. En second lieu, les photographies ont pour but de constituer un fichier d'identification centralisé à la

[27] Il existe en France et en Belgique, entre 1841 et 1843, des antécédents de l'utilisation de la photographie à des fins d'identification criminelle. En revanche, il n'y avait pas, dans ses premiers exemples, de volonté de systématisation ni d'intention scientifique, (*Registros o tatuajes,* 2000, p. 4-5).

[28] On remarque, dans le critère de systématisation adopté par J. Zugasti, une volonté de se démarquer de celui adopté par la criminologie positiviste naissante. Celle-ci avait emprunté à l'anthropologie biologique sa méthode de photographier les sujets de face et de profil. C'est cependant cette méthode, améliorée dans les années 1880, par le français Alphonse Bertillon, chargé de la réorganisation du système d'identification judiciaire à la préfecture de police de Paris qui finira par s'imposer, (*Registros o tatuajes,* 2000, p. 6).

section « orden público ». Finalement, elles sont distribuées aux juges de la province de Cordoue et des juridictions limitrophes, une façon de répondre à l'extrême mobilité des bandits. Dans cette optique, J. Zugasti développe également une étroite collaboration avec les préfets de Cadix, Malaga et Séville, ce dernier n'étant autre que Antonio Machado y Núnez, patriarche des Machado et membre éminent du *Partido progresista* sévillan.

Le recours à la photographie policière, ainsi que la création d'un corps de police secrète sont indéniablement les mesures les plus novatrices dans la répression policière organisée par J. Zugasti. S'il obtient l'accord du gouvernement pour la création du corps de police secrète, c'est la *Diputación provincial* qui lui débloque les fonds nécessaires à son financement. Tout au long de l'exposé des mesures qu'il adopte, le préfet fait souvent état des faibles moyens financiers dont il dispose et de la lenteur de la communication administrative avec le pouvoir central, principales entraves pour mener à bien sa mission de restauration de l'ordre public. De nombreuses fois, le préfet loue l'efficacité de la *Diputación provincial,* organe de gouvernement intermédiaire, produit de réformes administratives libérales, auquel il a recours à plusieurs reprises et auquel il rend aussi hommage en lui dédicaçant son ouvrage.

Une fois le financement de son corps de police secrète assuré, le préfet va l'équiper avec les armes confisquées aux bandits arrêtés, lesquels, nous dit-il, sont souvent mieux armés que les forces de police[29]. Afin d'en assurer la mobilité, il propose aux directeurs de chemins de fer un échange de bons procédés : contre la délivrance d'un passe-droit permettant à ses agents secrets de voyager gratuitement, ceux-ci s'engagent à réprimer la petite délinquance dans les trains. Ces agents secrets mobiles joueront un rôle décisif dans l'élucidation de nombreux cas d'enlèvements[30]. Grâce à eux, le préfet Zugasti en collaboration avec le préfet Machado, fera tomber le réseau criminel de *El Tío Martín*, sévissant aux confins des provinces de Séville, Cordoue et Malaga et impliquant plus d'une centaine de personnes[31].

---

[29] J. Zugasti déplore, à plusieurs reprises, la bureaucratie des ministères qui, selon lui, ne sait pas hiérarchiser les priorités. Constatant le problème du mauvais armement de la Garde civile, équipée de carabines de la marque Minie alors que l'armée utilise des Remington, le préfet envoie une demande auprès du gouvernement central afin d'en changer l'équipement. Sa lettre, nous dit-il, sera sans suite. Après la création de son corps de police secrète, le préfet refait une demande pour obtenir des armes. On lui envoie des carabines de l'armée, beaucoup trop usagées pour servir à la répression d'un banditisme bien mieux armé (Zugasti, 1876-1880, tome I, p.128-139).

[30] J. Zugasti demande également aux familles de victimes d'enlèvement de « marquer » l'argent de la rançon afin de remonter la piste des ravisseurs.

[31] Pour élucider les cas des enlèvements perpétrés par *El Tío Martín*, J. Zugasti exploite un indice révélé par un ancien captif : de son lieu de captivité, il entendait le bruit des trains. Le préfet envoie alors des agents déguisés en mendiants *pregoneros,* tout au long de la voie ferrée entre Cordoue et Malaga et chargés de chanter des *coplillas* au message crypté indiquant aux captifs qu'il était sur la piste des

Notre préfet s'adjoint aussi les services de petits délinquants qui lui servent d'indicateurs — d' « indics » dans le jargon criminel — en échange d'une réduction de peine, ainsi que ceux d'anciens repris de justice ou de bandits « repentis ».

Finalement, le préfet assume lui-même un rôle de chef de police, n'hésitant pas à aller enquêter personnellement, parfois *incognito*, ou à se rendre en prison, afin d'interroger les suspects capturés.

Pour combattre la loi du silence, J. Zugasti demande aux propriétaires qui ont renoncé ou qui veulent bien renoncer à la protection de bandits de s'associer afin de créer une caisse de solidarité (« una compañía de seguros mutuos ») servant à payer les dommages sur les biens mobiliers et immobiliers causés par les représailles des bandits. Devant les réticences des intéressés, le préfet se porte garant des fonds avancés, encore une fois, par la Diputación provincial, car, ce qui l'intéresse, nous dit-il, ce n'est pas tant l'existence de cette caisse, mais la publicité qui en sera faite. J. Zugasti ne cache pas que les hésitations des notables locaux à renoncer à certaines pratiques, en particulier au clientélisme, se sont parfois révélées être un frein à son action. Il règle ainsi au passage ses comptes avec la bourgeoisie provinciale, plutôt conservatrice où se recrutent les détracteurs des acquis libéraux de la Révolution de Septembre.

Alors que les mesures répressives du préfet Zugasti commencent à porter leurs premiers fruits dans la lutte contre la criminalité, il se produit, fin mai 1870, un événement qui va défrayer la chronique, mettre en péril le gouvernement libéral de J. Prim et entâcher la crédibilité politique de l'Espagne sur la scène internationale.

Le 21 mai 1870, deux sujets britanniques de Gibraltar, John et John Anthony Bonell, l'oncle et le neveu, sont enlevés près de San Roque (Cadix). Après avoir conduit les victimes à leur lieu de captivité, les bandits exigent une rançon de 27 000 « duros » (ils en avaient réclamé au départ 30 000) et relâchent l'aîné des Bonell afin qu'il aille trouver le gouverneur de Gibraltar pour réunir la somme. Cet « atentado criminal », comme le qualifie *El Imparcial* (9/06/1870), émeut l'opinion publique nationale, mais encore plus les sujets britanniques de Gibraltar (et du reste de l'Europe). En effet, deux mois auparavant, deux touristes britanniques avaient été enlevés à Marathon par une bande de bandits grecs qui réclamaient 25 000 livres *sterling* et l'amnistie. L'enlèvement s'était terminé tragiquement par le meurtre des captifs[32]. Quelques années auparavant, en 1865, un cas similaire de kidnapping de touristes anglais avait eu lieu à

bandits. Ces agents déguisés étaient aussi « les yeux et les oreilles » du préfet dans la province. Il y a plusieurs anecdotes à ce propos, dans « las narraciones de La huerta del Tío Martín » (Zugasti, 1876-1880, tome VIII, p.193-308 ; tome IX)

[32] Pour le double meurtre de Marathon, *la Época* du 14 mai 1870 cite un éditorial de *The Times* qui demande l'intervention militaire de puissances internationales, surtout des Britanniques, pour régler le problème de la criminalité en Grèce.

Naples et s'était aussi soldé par un assassinat. La presse britannique se déchaînait contre cette Europe méridionale, arriérée socialement et immature politiquement, incapable de lutter contre une criminalité qui faisait honte aux nations civilisées et dont les premières victimes étaient des sujets de Sa Grâcieuse Majesté[33]. L'évocation du contexte international de l'époque montre la pression qui s'exerçait alors sur le gouvernement espagnol pour trouver une issue satisfaisante à l'affaire Bonell, dans laquelle l'acte criminel de l'enlèvement se doublait d'une violation du droit international.

Fort des succès de sa campagne répressive dans la province de Cordoue, en particulier de l'élucidation du cas Orellana, J. Zugasti est appelé à la rescousse par le chef du gouvernement en personne, le général Prim, qui lui demande de diriger les opérations afin de permettre la libération des Bonell, sains et saufs, et de mettre également tout en œuvre pour appréhender les auteurs de l'enlèvement, l'honneur de nation civilisée et la crédibilité politique de l'Espagne étant en jeu. J. Zugasti soupçonne des bandits « exilés » de sa province par la répression qu'il mène d'être les auteurs de l'enlèvement. Le 6 juin, après remise de la rançon (l'argent est avancé par le gouverneur de Gibraltar, lequel sera ensuite remboursé par le gouvernement espagnol) par l'aîné des Bonell suivant les instructions des ravisseurs (le lieu de rendez-vous était un hôtel du centre de Cadix), son neveu est relâché à Jerez, le lendemain. J. Zugasti, qui par ses agents et « indics », était sur la piste des bandits, avertit le préfet Machado qu'ils se dirigent vers sa province et lui demande de tenir prêt un détachement de gardes civils. Le 8 juin, la Garde civile tend une embuscade aux bandits près d'une *venta* à Alcalá de Guadaira (Séville) afin de les arrêter. Ceux-ci, qui l'entendent autrement, n'ont pas l'intention de se laisser prendre et font feu sur les forces de l'ordre. Un garde civil et trois bandits trouvent la mort. Parmi eux, deux seront identifiés à la morgue grâce au fichier photographique de J. Zugasti — les *cédulas de vecindad* qu'ils avaient sur eux étant des fausses — : il s'agit de *Cucarrete* et *Malas Patas*, de la bande de *El Garibaldino*[34].

[33] M. Blinkhorn, citant la presse et les documents du *Foreign Office* de l'époque, déclare : « Brigandage as a social phenomenon was treated less as a difficult problem with its own very complex causes, than as a kind of national defect constituting evidence of a state's ill-health and/or immaturity ; it was an "infestation", a "plague", a "scourge" of which any country suffering it ought to feel ashamed » [Le brigandage en tant que phénomène social était considéré moins comme un problème ardu avec ses propres causes très complexes, que comme une sorte de défaut national, le symptôme d'un État malade ou immature ; c'était une « infestation », une « peste », un « fléau » qui devait faire honte à tout pays le subissant] (Blinkhorn, 2000, p. 343).

[34] L'enlèvement des Bonell bénéficie d'une narration spécifique, dans tous ses détails, accompagnée d'une attestation des intéressés certifiant la véracité des faits (J. Zugasti, 1876-1880, tome VIII, p. 69-190).

Le 13 juin, *La Época* relate les détails de l'enlèvement, ainsi que son dénouement avec la mort des ravisseurs, et se félicite que ce crime odieux ait eu un châtiment, n'osant penser aux conséquences sur l'opinion publique nationale et internationale s'il était resté impuni. Le 17 juin, *The Times* se réjouit également de l'heureuse issue donnée à l'enlèvement des Bonell. La crédibilité politique de l'Espagne est sauve. Néanmoins, le chef du gouvernement ne voulant plus qu'elle fasse partie des nations qui sont la « honte » de l'Europe[35], convoque une conférence sur la lutte contre le *bandolerismo* à laquelle assistent les préfets de Cordoue, Séville, Malaga et Cadix. Considérant que le *bandolerismo* a pris les proportions d'une « guerra social » à laquelle le pouvoir central ne peut répondre que par la force, s'il entend ne pas donner prise à ses adversaires politiques et défendre les acquis de la Révolution de Septembre, J. Prim ordonne une répression implacable « sin vacilaciones, escrúpulos, ni debilidades » contre la criminalité, assurant les préfets du soutien de tout son gouvernement.

La répression de J. Zugasti, tel le bras armé du gouvernement, s'abat alors sur la campagne andalouse, faisant tomber bandes et réseaux criminels : celle de *El Garibaldino*, de *El Tío Martín*, de *El Maruso*, etc. J. Prim ne croyait pas si bien dire en forgeant le concept de « guerre sociale », car, comme lors de tout conflit armé, ce sont surtout les soldats et les officiers, soit les exécuteurs, bandits et chefs de bande, qui vont tomber alors que les généraux, autrement dit les parrains, qui ne sont pas en première ligne, vont échapper à la répression. *El Garibaldino*, *El Tío Martín*, *El Maruso* et leurs hommes connaissent une fin similaire : alors qu'ils étaient conduits, sous escorte de la Garde Civile, au tribunal qui allait les juger, des groupes hostiles attaquaient les convois afin de libérer les bandits arrêtés, obligeant les forces de l'ordre à faire feu. Si certains bandits « libérateurs » tombaient sous les balles, les bandits « arrêtés » étaient la plupart du temps les principales victimes de ces échauffourées.

Au cours de l'année 1870, 96 bandits arrêtés sur tout le territoire espagnol, selon le chiffre avancé par le ministre de *la Gobernación,* N. Rivero, trouveront ainsi la mort sous le feu de la Garde civile (*Diario de sesiones*, 1870 p. 9293). En d'autres termes, ils connaissent tous la même fin que les ravisseurs des Bonell. Or, ce qui avait été considéré comme un juste châtiment dans leur cas, par l'opinion publique nationale et internationale, ainsi que par les politiques de tous bords, commence à être perçu différemment lorsque le même phénomène devient systématique et que l'on assiste à un

[35] Cf. la citation du général Prim, en annexe. J. Zugasti fait une remarque similaire à propos de la crédibilité de l'Espagne face aux nations étrangères en matière de répression contre la criminalité : « Era necesario desplegar una energía a toda prueba, no solo para convencer a todo el mundo de que los derechos individuales no eran la impunidad, sino también para que las naciones extranjeras no dijesen que éramos un país de cafres » (J. Zugasti, 1876-1880, tome I, p. 163).

lynchage massif des bandits fugitifs sous couvert de *Ley de fugas*. L'élimination physique des bandits faisait-elle partie des mesures de répression « reservadas » ordonnées par J. Prim et exécutées par le préfet Zugasti ? Le fait est que la question de la légalité de la répression de la criminalité devient alors un enjeu politique et un sujet de confrontation entre le gouvernement et un groupe de députés de la *Unión liberal* d'obédience conservatrice[36] mené par A. Cánovas del Castillo.

Tout comme le contexte international avait joué un rôle décisif dans l'affaire Bonell, la situation politique nationale, à l'automne 1870, est aussi nécessaire à la compréhension de la bataille qui se joue entre le gouvernement de J. Prim et le groupe conservateur de A. Cánovas. Au terme d'un vote épique, aux *Cortes* constituantes, pour le choix du nouveau roi de l'Espagne constitutionnelle parmi différents candidats, Amédée I[er] de Savoie, fils du roi de l'Italie unifiée, Victor Emmanuel II, et dont le principal champion est J. Prim, remporte l'élection. Or, dans cette bataille pour écarter la dynastie des Bourbons de la couronne d'Espagne, le chef du gouvernement s'est fait quelques ennemis, qui voient dans l'instrumentalisation politique de la répression de la criminalité une aubaine politique pour l'attaquer et l'affaiblir comme cela avait été le cas avec l'enlèvement des Bonell. L'attaque a pour objectif visible le questionnement de la légalité des méthodes répressives du préfet Zugasti et de son supérieur hiérarchique, le ministre N. Rivero. Ce questionnement de la part de l'opposition est légitime, néanmoins cette légitimité se trouve entachée par le véritable but de la manœuvre : viser J. Prim à travers l'action de son ministre et de son préfet. L'offensive se déroule en plusieurs étapes. La première consiste en quelques escarmouches, dans le journal *La Época*[37], avec la publication d'un article manipulateur sur les méthodes de J. Zugasti, qui donne lieu à sa convocation par N. Rivero. La seconde prend la forme d'une joute oratoire, en deux parties, aux *Cortes*, en décembre (le 21), lors d'une parenthèse au débat sur la dissolution des *Cortes,* opposant d'abord F. Silvela à L. Figuerola, en quelque sorte les artistes de première partie, puis A. Cánovas à N. Rivero, les vedettes (*Diario de sesiones*, 1870 p. 9290-9300).

[36] Ce groupe de députés constitue ce qui sera le noyau dur du *Partido conservador* fondé par A. Cánovas del Castillo, principal artisan de la Restauration des Bourbons, une fois celle-ci achevée.

[37] *La Época,* 27/10/1870. Cet article reproduit et glose une lettre envoyée par un notable cordouan, qui se plaint d'avoir été arrêté, à son domicile, par la Garde civile alors qu'il n'avait rien à se reprocher et qu'il se considérait comme une personne respectable. Il clame aussi qu'il a exigé d'être ligoté, craignant pour sa vie. Dans sa version, le préfet dénonce cette manipulation, en arguant qu'il avait simplement envoyé la Garde civile au domicile de ce notable, afin de l'escorter pour aller témoigner auprès du juge de Rute (Zugasti, 1876-1880, tome III, p. 37-62).

Dans une intervention mémorable, A. Cánovas en appelle au verdict de l'opinion publique, aux députés pour revendiquer le droit des parlementaires à censurer ce qu'il estime être des abus du gouvernement en matière de répression criminelle :

> ¿Es posible o no, señores diputados que en la persecución de los delitos y en el procedimiento y en el castigo de los malhechores haya hechos que no sean estrictamente legales, conformes a las prescripciones del derecho ? […] Yo no tengo pruebas taxativas […] tengo indicios gravísimos que me persuaden de que esas fugas nunca vistas, que en esas fugas que todos los días se reproducen […] lo que hay es un sistema de castigar delitos que no está comprendido en las leyes vigentes (*Diario de sesiones*, 1870 p. 9293).

Dans cette citation, on remarque que le futur fondateur du *Partido conservador* se place délibérément, par le choix des termes « delito » et « malhechores », sur le terrain du droit, en évacuant du débat toute considération morale qui pourrait susciter un sentiment d'indignation collective contre le crime ou les criminels. Son propos vise essentiellement à accuser le gouvernement de s'être livré, plus qu'à la répression, à un lynchage en masse des bandits. En d'autres termes, il l'accuse d'avoir procédé à des exécutions expéditives illégales, soit à des assassinats — il n'avait pas hésité à employer le terme un peu avant, lors de l'échange Figuerola/Silvela —, en prétextant la tentative de fuite des bandits et d'avoir, ce faisant, renié les principes constitutionnels, et plus particulièrement la liberté et surtout la justice. N. Ribero entend parfaitement l'accusation. Dans sa réponse, il somme A. Cánovas d'en apporter les preuves, à défaut desquelles il se place lui-même sur le terrain de l'illégalité, de la calomnie et il poursuit la défense de l'action répressive du gouvernement en soutenant que les rapports sur les tentatives de fuites s'étant soldées par la mort des bandits sont consultables par tous les députés. A. Cánovas a cependant le dernier mot alléguant qu'un député ne peut être un calomniateur de sorte que, en dépit de ses efforts oratoires, N. Ribero ne parvient pas à obtenir l'approbation de la chambre sur cette question. La suspicion d'illégalité de la répression lancée par le député de Malaga avait atteint son but : remettre en cause la capacité du gouvernement à mener une lutte efficace et fidèle aux principes libéraux contre le *bandolerismo*. Ce désaveu parlementaire, nous dit J. Zugasti, eut de graves conséquences dans les provinces, une fois la nouvelle propagée. Les bandits, du moins les survivants, se sentant à nouveau renforcés dans leur sentiment d'impunité, menacèrent directement le préfet (Zugasti, 1876-1880, tome III, p. 291-293). Sans l'appui parlementaire et après la mort de J. Prim, son plus ferme soutien, victime d'un

attentat le 27 décembre, il démissionna et rentra à Madrid en janvier, nommé inspecteur des finances par son ami S. Moret devenu ministre de *Hacienda*[38].

Pour J. Zugasti, qui écrit quelques années après ces événements, alors que A. Cánovas est au faîte de sa carrière politique en tant que chef du gouvernement, il ne fait aucun doute que cette attaque politique visant ses méthodes policières contre le *bandolerismo* et, à travers elles, le pouvoir issu de la Révolution de Septembre répond à une double motivation. En premier lieu, il pense que ces députés conservateurs ont agi par dépit politique : après avoir reproché au gouvernement son laxisme en matière de lutte contre la criminalité, ils admettent difficilement que celui-ci obtienne des résultats encourageants. En second lieu, et il s'agit là, selon lui, du mobile inavoué, la répression policière menée par le préfet et ses collaborateurs s'est avérée gênante pour le maintien des équilibres politiques, au niveau provincial et national. Les notables provinciaux, voyant la continuité du *statu quo* social et politique au niveau local, qui s'appuyait sur une relation de connivence avec le crime, menacée par la répression policière, s'en sont plaints à leurs représentants madrilènes. Ceux-ci ont alors orchestré cette campagne de dénigrement en utilisant « la Prensa y la Tribuna », mais aussi des lettres d'intimidation adressées au préfet, afin de faire relâcher la pression policière dans les provinces andalouses. J. Zugasti reste convaincu que ce n'est pas la promotion des libertés individuelles, mais cette accointance entre notables provinciaux, politiques et criminels la véritable responsable de la persistance et de la radicalisation du *bandolerismo* en Andalousie (Zugasti, 1876-1880, tome III, p. 5-37).

L'analyse du phénomène criminel durant la séquence post-révolutionnaire à travers les mémoires de l'ex-préfet Zugasti met à jour les tendances qui apparaissent dans la relation entre crime et société dans la deuxième moitié du XIX^{e} en Espagne, mais aussi en Europe.

Du point de vue répressif, tout d'abord, la lutte contre la criminalité constitue un véritable défi politique pour les gouvernements libéraux, puisqu'il s'agit de mener une répression à la fois efficace et dissuasive, tout en étant respectueuse des principes qui fondent leur identité politique, afin de garantir les libertés fondamentales dont ils sont les promoteurs. On retrouve ce même défi sur le plan pénal, la question étant de liquider les archaïsmes de l'Ancien Régime et de concilier la notion de punissabilité avec les principes moraux de justice et de liberté défendus par le libéralisme.

[38] *La Época,* 27/01/1871. Ce journal, très proche du groupe conservateur conduit par A. Cánovas et l'un des plus farouches critiques de J. Zugasti, ironise sur cette nomination en demandant s'il emploiera les mêmes méthodes expéditives contre la répression de la fraude fiscale que celles qu'il avait utilisées pour lutter contre la criminalité.

Cet enjeu crucial posé par la répression policière et la réponse pénale au phénomène criminel fait de la lutte contre la criminalité un sujet de confrontation et de compétition politique chez les libéraux, entre les partis plus progressistes et les plus conservateurs. La réponse policière apportée par le gouvernement issu de la Révolution de Septembre au phénomène du *bandolerismo* a certes été efficace, puisque le préfet Zugasti, aidé par le préfet Machado, par le démantèlement de plusieurs réseaux criminels, a empêché une meilleure structuration et un plus profond enracinement de la proto-mafia qui se mettait en place au moment où il a pris ses fonctions, sans toutefois enrayer le phénomène du clientélisme politique. Elle n'en reste pas moins entachée d'illégalité, puisque J. Zugasti est passé à la postérité non pas comme le policier novateur et visionnaire qu'il a vraisemblablement été, mais comme l'initiateur de la « ley de fugas »[39]. Or, A. Cánovas, adversaire politique de J. Zugasti et de son gouvernement, confronté au même problème, ne fait guère mieux (Álvarez De Morales, 1999, p. 293-298), une fois au pouvoir, en faisant voter la « Ley sobre secuestros », laquelle, par ses résurgences pénales d'Ancien Régime, est aussi une certaine forme de trahison des principes libéraux.

L'émergence de la revendication de sécurité, de protection des personnes et des biens, légitimée par le libéralisme et caractéristique des sociétés bourgeoises, fait de la criminalité une obsession à la fois politique, sociale et scientifique dans la deuxième moitié du XIX^{e}. Cette obsession se manifeste, dans le langage, par l'assimilation de la criminalité à une pathologie. Que se soit dans le discours du préfet Zugasti, de Machado, du gouvernement ou de la presse, le *bandolerismo* est désigné comme « una cancerosa llaga », « una plaga », « un cáncer », une maladie honteuse, surtout vis-à-vis des grandes nations européennes, qu'il faut soigner, mais aussi « cortar », « extirpar », autrement dit éradiquer. « Fléau », « plaie » et « extirpation » sont exactement les termes employés par A. Dumas dans son essai sur la *Camorra* et le brigandage en Italie (Dumas, 2011, p. 362-379) et l'on retrouve aussi, dans la presse anglaise, à propos des meurtres de Marathon ou de l'affaire Bonell, « sore », « plague », « scourge » (Blinkhorn, 2000, p. 343). Ces coïncidences lexicales, d'une langue à l'autre, pour désigner la criminalité, en particulier celle de l'Europe méridionale, qu'elle soit *bandolerismo* ou *brigantaggio,* n'en traduisent pas moins une perception commune du

[39] Les bandits arrêtés par J. Zugasti ne sont pas les premiers à tomber sous le feu de la Garde civile pour tentative de fuite. Bien avant, en 1849, Francisco López Jiménez, alias, el *Barquero de Cantillana*, *bandolero* qui a inspiré la célèbre série télévisée de la Transition espagnole, *Curro Jiménez,* avait été tué par la Garde civile qui tentait de l'arrêter. Quant au préfet Zugasti, sa théorie est la suivante : « Estos hombres feroces, fuertes, rudos, de instintos belicosos, a quienes exalta el olor de la pólvora y a quienes inflama el ver la sangre, siempre entonces y ahora prefieren sin vacilar el morir matando a expirar en un patíbulo. » (Zugasti, 1876-1880, tome III, p. 226).

phénomène criminel. Aussi la société va-t-elle se tourner vers la science pour tenter de « soigner » cette « maladie du crime » qui la mine, mais aussi pour rechercher des causes biologiques à la criminalité, pour théoriser sur le criminel, afin de mieux le distinguer par des données physiologiques et anatomiques. Ce n'est pas un hasard si la criminologie positiviste, fondée par Cesare Lombroso, fruit d'une relecture des théories darwiennes et dont l'enjeu est de reconnaître et donc de prévenir le crime, voit le jour dans le dernier quart du XIX^{e}, en Italie, précisément, l'un des pays d'Europe le plus touché par une criminalité endémique.

BIBLIOGRAPHIE

ÁLVAREZ DE MORALES, Antonio, 1999, « Cánovas en la oposición y en el poder », *in Studia historica. Historia contemporánea*, Nº 17, p. 293-298.

AMBROISE-RENDU, Anne-Claude, 2006, *Crimes et délits. Une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours,* Paris, Nouveau Monde éditions.

BERNALDO DE QUIRÓS, Constancio, ARDILA, Luis, 2005 [1931], *El bandolerismo andaluz* Valladolid, Maxtor.

BLINKHORN, Martin, 2000, « Liability, Responsibility and Blame: British Ransom Victims in the Mediterranean Periphery, 1860-81 », *in Australian Journal of Politics and History* : Volume 46, Number3, p. 336-356.

BOTREL, Jean-François, 2006, « "El que a los ricos robaba...": Diego Corrientes, el bandido generoso y la opinión pública », *in* CANTOS CASENAVE, Marieta (éd), *Redes y espacios de opinión pública: de la Ilustración al Romanticismo : Cádiz, América y Europa ante la modernidad, 1750-1850*, Cádiz, Universidad de Cádiz, servicio de publicaciones, p. 585-595.

CARO BAROJA, Julio, 1990, *Ensayo sobre la literatura de cordel*, Madrid, Istmo.

CASADO Y SÁNCHEZ de CASTILLA, Manuel, 1876, *Colección de documentos y testos (sic) sobre bandolerismo y secuestros que la Junta de Agricultura, Industria y Comerico de la Provincia de Málaga dispone publicar en apoyo de la proposición de ley presentada y sostenida en sesión del Congreso de 24 de junio del corriente año por el diputado de esta ciudad, D. Manuel Casado y Sánchez de Castilla*, Málaga, Imp. Viuda de Gil de Montes.

CHASTAGNARET, Gérard, TEMIME, Emile, 1982, « Le bandit andalou au XIX^{e} siècle : criminel, pauvre bougre, héros ou révolté ? », *in Recherches Régionales Côte-d'Azur et Contrées Limitrophes Nice*, n°4, p. 279-288.

Código penal de España, 1850, edición oficial reformada, Madrid, Imprenta Nacional.

CRUZ CASADO, Antonio, 2000a, « El mito romántico del bandolero andaluz (Los viajeros románticos y José María El tempranillo) », *in* MARTÍNEZ TORRÓN, Diego (éd.), *Estudios de literatura romántica española,* Córdoba, Universidad, p. 17-27.

— —, 2000b, « La leyenda de José María El Tempranillo (Raíces Literarias) », *in* MERINERO RODRÍGUEZ, Rafael (éd.), *Actas de las terceras jornadas sobre el bandolerismo en Andalucía*, Lucena, Excmo. Ayuntamiento, p. 195-240.

Diario de sesiones de las Cortes constituyentes, 1870, Madrid, tomo XIV.

DICKIE, John, 1992, « The Italian Army and Brigandage 1860-1870 », *in History Workshop*, No. 33, p. 1-24.

DUMAS, Alexandre, 2011, *La Camorra et autres récits de brigandage*, Paris, Vuibert.

DURÁN LÓPEZ, Fernando, 2003, « El vértigo de la identidad: Joaquín Camargo (el Vivillo) y Julián de Zugasti ante la autobiografía », *in* R. Merinero Rodríguez (ed.), *El bandolerismo en Andalucía. Actas de las VI Jornadas. Jauja, 26-27 de octubre de 2002*, Lucena, Ayuntamiento – Fundación para el Desarrollo de los Pueblos de la Ruta del Tempranillo, p. 81-125.

DURÁN LÓPEZ, Fernando, 2013, « Zugasti y Sáenz, Julián Antero de », in *Diccionario biográfico español*, Real Academia de la Historia, vol. L, p. 916-918.

GARCÍA CASERO, 1979 [1908], Comandante Rafael, *Caciques y ladrones* Madrid, Turner.

HOBSBAWM, Eric-J., 1999, *Les bandits*, Paris, La Découverte/Poche.

INMAN FOX, E., 1982, « Estudio preliminar », *in* J. Zugasti, *El bandolerismo. Estudio social y memorias históricas*, ed. abreviada de, Madrid, Alianza, p. 11-24.

MENA, José María de, 2006, *Los últimos bandoleros. Una historia del bandolerismo [contiene las memorias del bandolero Juan Caballero],* Córdoba, Editorial Almuzara.

MÉRIMÉE, Prosper, 1989, *Lettres d'Espagne*, présentation de Gérard Chaliand, Collection : Le regard littéraire, Bruxelles, Ed. Complexe 25.

MORENO LUZÓN, Javier, 1995, « Teoría del clientelismo y estudio de la política caciquil », *in Revista de Estudios Políticos (Nueva Época),* n° 89, Madrid, Julio-Septiembre, p. 191-224.

PÉREZ REGORDÁN, Manuel, 2005, *El bandolerismo andaluz*, Ronda, Museo del Bandolero de Ronda.

PEREDA, Julián, « Famosus latro », 1962, *Anuario de derecho penal y ciencias penales*, Tomo 15, Fasc/Mes 1, p. 5-22.

Registros o tatuajes. Las fotografías policiales del archivo de Julián de Zugasti (1870), 2000, Residència d'investigadors, CSIC-Generalitat de Catalunya, Barcelona.

RODRÍGUEZ MARTÍN, José Antonio, 2002, *José María El Tempranillo*, Fundación Ruta del Tempranillo, Colección Castillo Anzur.

SÁNCHEZ JIMÉNEZ, José, 1994, « Pequeña y gran propiedad a finales del siglo XIX: Andalucía », *in Cuadernos de Historia Contemporánea*, n' 16, Madrid, Editorial Complutense, p. 11-33.

SANTOS TORRES, José, 1995, *El bandolerismo en España: una historia fuera de la ley*, Madrid, Temas de Hoy.

ZUGASTI y SÁENZ, Julián, 1876-1880, *El bandolerismo: Estudio social y memorias históricas*, Madrid, Impr. de T. Fortanet, 10 tomos.

Presse :

La Época, El Imparcial, la España, la Correspondencia de España, 1868, 1869, 1870 et 1871 (janvier).

Sites Internet (consultés en novembre/décembre 2011) :

Code pénal de 1810 :

http://ledroitcriminel.free.fr/la_legislation_criminelle/anciens_textes/code_penal_1810/code_penal_1810_3.htm
Novísima recopilación de las leyes de España. Tomo V. Libros X, XI y XII :
http://bib.us.es/guiaspormaterias/ayuda_invest/derecho/novisimaRecopilacionT5.htm
Archivos de la Guardia civil, circulares y órdenes (1871-1880) :
http://archivosguardiacivil.zxq.net/Archivos1/Circularesordenes4.html

ANNEXE 1

Julián Zugasti y Sáenz, *El bandolerismo: Estudio social y memorias históricas* (Zugasti, 1876-1880) : sélection d'extraits

Écrire et témoigner pour justifier son action

p. 9 (tomo I) : « No ocultaré tampoco que además del bien público, me incitaba poderosamente a llevar encima esta difícil tarea, el natural deseo de vindicar mi conducta de los rudos e insensatos ataques, que tan injusta como impremeditadamente se dirigieron en la prensa y en el Congreso contra los perseguidores del Bandolerismo, precisamente por los que más presumían, y siguen presumiendo de conservadores, ardiendo siempre en santa indignacion contra los que sostienen las doctrinas disolventes y antisociales, que en aquella sazón ellos tan apasionadamente sustentaron. »

Combattre le crime : un devoir patriotique

p. 14-15 (tomo I) : « que en el Ministerio se recibían a cada instante avisos, cartas y confidencias, que demostraban que en Córdoba no se podía literalmente vivir […] que ya no bastaba la fuerza pública para reprimir tantos crímenes; que las autoridades estaban acobardadas, o que por lo menos, una gran parte de su impotencia provenía del temor; que el Gobierno se hallaba en el caso de no consentir ni un momento más aquel estado de cosas tan anárquico, y a la par tan deshonroso para un país civilizado, como para los hombres de la revolución, que regían sus destinos ; y finalmente, que él había recibido el encargo de buscar un hombre de condiciones especiales para que fuera de Gobernador a Córdoba, a fin de extirpar el bandolerismo, y que creía que ese hombre era yo. »

p. 16 (tomo I) : « la satisfacción de prestar un servicio a mi patria »

p. 48 (tome VIII) : « Y séame permitido también asociarme a esta satisfacción tan pura y respetable, no tanto por el dichoso concurso de circunstancias favorables que me facilitó la coyuntura de salvar a Orellana, cuanto porque ya libre y desembarazado de las consideraciones y miramientos que antes cohibían mi acción para no comprometer la vida de don José Orellana, pude yo desde entonces consagrarme sin tregua ni descanso ni contemplación alguna, a la incesante persecución de aquella gente malvada, terror de Andalucía, mancilla de nuestra civilización y vergüenza de nuestra patria. »

p. 64 (tomo I) : « y restituir la provincia al estado normal, en que la seguridad de las personas estuviese garantizada por el Gobierno, como debe estarlo en toda nación civilizada. »

L'état du crime dans la province de Cordoue

p. 2 (tomo I) : « allí adquirió proporciones gigantescas y organización tan poderosa, que rayaba en incontrastable, produciendo crímenes sin cuento, y sin dejar siquiera rastro para que las autoridades pudieran proceder a su persecución y castigo. […] « No es fácil describir, […] el inconcebible estado de terror universal de toda aquella hermosa región, cuando llegué a Córdoba, a causa de los innumerables robos, incendios, asesinatos y secuestros, que por todas partes y a todas horas se cometían. »

p. 3 (tomo I) : « La existencia de tantos y tan espantosos crímenes, y la complicación en ellos de personas ricas, influyentes, y que pasaban por honradas e intachables a los ojos de todo el mundo, me impresionó de una manera indecible, y me demostró bien a las claras que aquella lepra moral, que surgía hasta la superficie, no provenía exclusivamente de causas exteriores, ni accidentales, que la cancerosa llaga no estaba sólo en la epidermis, sino en las entrañas mismas de la sociedad, y que algún vicio interno y constitutivo producía, desde muy hondo, la mortal dolencia. »

p. 12 (tomo I) : « En Febrero de 1870 se difundieron por toda la Península noticias tan alarmantes como exactas, relativamente al estado de perturbación e inseguridad, en que se hallaba la provincia de Córdoba, en donde el bandolerismo parecía haber asentado su cuartel general, con ramificaciones e inteligencias dentro y fuera de Andalucía. »

p. 58 (tomo I) : « Interrogado por mí, respecto al estado de profunda perturbación, en que se hallaba la provincia, me contestó que efectivamente el bandolerismo, desde algún tiempo atrás, había tomado colosales proporciones, y que la Guardia civil estaba muy desalentada por la conducta de los Jueces y autoridades, que lejos de secundar sus esfuerzos, parecían complacerse en esterilizarlos, poniendo en libertad en seguida a cuantos criminales se prendían. […] porque no acertaba a comprender la causa de que las autoridades no concurriesen, con arreglo a sus medios, al mismo fin y propósito, que la acción leal y perseverante de la Guardia civil; […]. »

p. 59-60 (tomo I) : « Díjome, pues, que la Guardia conocía los antecedentes de no pocos criminales, de muchos sospechosos y de algunos de sus encubiertos protectores; pero que este conocimiento, tan detallado y tan seguro, no hacía fe en juicio, de modo que mientras ellos sabían, y muchas veces el

público también, quiénes habían sido los que en tal, o cual día, habían cometido tal, o cual crimen, los jueces, que no se atienen, ni acaso deben atenerse a estos informes o antecedente, sino a las formas prescritas del juicio, no encontrándolos culpables, según ellas, porque todo el mundo se niega a declarar, atestiguar o justificar los hechos, ponían en libertad a los delincuentes, produciendo un cierto escándalo en la opinión pública, y un disgusto muy cierto en la Guardia civil, por más que las autoridades cumpliesen con sus deberes. […] En resolución, el Jefe me manifestó, que a estas razones, se unían otras de carácter político; que además, la procacidad y osadía de los criminales se aumentaba por el terror que inspiraban generalmente, no atreviéndose nadie a denunciarlos, o declarar contra ellos ; que las noticias de la Guardia debidas a sus cartillas, apuntes, informes y confidencias, venían a ser poco menos que inútiles porque el reglamento les prohibía revelar los secretos, que muchas personas les confiaban, en la seguridad de no ser comprometidas por revelaciones indiscretas; y finalmente, que lo que más había herido la fibra y la dignidad del Instituto, había sido la inconcebible desvergüenza de haber usado el honroso uniforme de la Guardia civil para perpetrar un horrendo crimen, como el que acababa de cometerse con un hacendado de Palenciana, a quien habían secuestrado en la madrugada del 2 de Febrero último, habiendo llegado hasta el extremo de fingir autos de prisión y comunicaciones oficiales, que el Alcalde mismo, creyéndolas auténticas, había cumplimentado en seguida, viniendo a ser así dócil instrumento, y hasta cómplice inocente de aquel atentado. »

p. 70-71 (tomo I) : « En efecto, la situación exterior podía resumirse en los términos siguientes : gran número de crímenes impunes; muchos malhechores, desconocidos para los tribunales; muchos protectores encubiertos y pertenecientes a toda las clases de la sociedad; muchos encubridores indirectos y menos culpables, porque obraban a impulsos del miedo, que tenían a declarar y a comunicar noticias, temerosos de la venganza de los bandoleros; protección funesta que les prestaban los habitantes de los caseríos; indecible terror de los hacendados; peligro inminente de salir al campo sin escolta, como había indicado uno de mis compañeros de viaje; decaimiento de la fuerza moral en la Guardia civil; conducta poco satisfactoria de algunos funcionarios del poder judicial; inutilidad completa de la policía, por su viciosa organización y tradicional desprestigio; inconvenientes sin número, que procedían del estado excepcional del país, después de una gran revolución; espíritu subversivo de las masas; obstáculos nacidos de la legislación misma, como la inviolabilidad del domicilio, y el término tan perentorio para dictar los autos de prisión; quebrantamiento del principio de autoridad hasta un extremo jamás visto; y finalmente, insuficiencia absoluta de los medios ordinarios para combatir aquel desenfrenado bandolerismo, que con la insolencia de la impunidad había crecido, como un coloso, y tomaba múltiples y diversas formas ».

p. 68 « A consecuencia de la comunicación reservada, que ya he indicado se les dirigió a todos los Alcaldes de la provincia, pidiéndoles una relación de cuantos crímenes se hubiesen cometido recientemente en sus respectivas jurisdicciones, llegaban cada día a mis manos relatos y noticias tan extraordinariamente alarmantes, que me dieron a conocer que el desorden, la perturbación y la anarquía de aquel desdichado país superaban con mucho en la realidad a cuanto la imaginación más lúgubre y pesimista hubiera podido fingirse. »

La conversation dans le train

p. 22-23 (tomo I) : « ¿Y qué quiere usted que haga? Cuando los Gobiernos no saben más que pedir contribuciones y más contribuciones, y no se ocupan de la seguridad de los hombres honrados, y que gracias a Dios tienen un pedazo de pan, es menester ocuparse uno por sí mismo de buscar quien guarde su persona, sus ganados y sus tierras, y para conseguirlo se ve uno obligado a hacerse amigo de los mismos ladrones, porque bueno es tener amigos, aunque sea en el infierno.

—¿Pues qué hace la Guardia civil?

La Guardia civil los perseguía en otro tiempo; pero ahora con estos barullos de la política, y que dicen que todos somos iguales, la gente se ha desmandado, y los jueces, la Guardia civil y todas las autoridades han encogido el ala de manera, que no puede usted asomar las narices fuera de su pueblo sin que lo dejen como su madre lo parió, y todavía puede uno darse por muy contento de que no le peguen una tunda, que lo pongan verde, o que le agarren y se lo lleven a una cueva y hagan con uno mil herejías, pidiéndoles a las familias lo que tengan, y lo que no tengan, para librarlos de que pasen las de Caín. » […]

« —¡Robadores de hombres, como en el Abruzzo! »

p. 24-25 (tomo I) : « —¡Ah! ¡ah! el inglés con un acento indescribible de espanto. ¿Y—andan por aquí cerca?

—Sí, señor; esa es fruta que se da por esta tierra en todos tiempos, y sería menester para acabar con

tanto amigo de lo ajeno, poner una horca en cada calle. […] Porque ha de tener usted entendido, señor inglés, que ellos roban para otros, porque muy pocos llegan a hacerse ricos, aunque escapen de las garras del verdugo, y se mueran de viejos.

—¡Qué roban para otros! exclamó el inglés en el colmo de la admiración. ¡Ladrones por cuenta ajena ! ¡Vaya, señor, que eso me parece inconcebible!

—Pues es la pura verdad; pero se conoce que su merced no entiende los *intringulis* de esta gente. Mire usted: lo primerito que busca todo el que se echa a la vida airada, es un personaje de muchas campanillas, que esté agarrado a buenas aldabas, y tenga mucha influencia en los distritos para sacar diputados, nombrar jueces, y quitar y poner empleados a su gusto... ¿Estamos? ¿Comprende usted lo que digo?

—Comprendo; aunque parece incomprensible.

—Pues este personaje es lo que llaman ellos su padrino, el cual los saca de todas sus apreturas, y en cambio ellos le regalan, para que él a su vez cumpla con los que los han protegido, y hasta les guardan sus vidas y haciendas, y están siempre obedientes a lo que él les manda, porque contra el padrino, no se ha dado nunca el caso de que se rebelen, o le hagan traición. »

p. 26 (tomo I) : « —Eso dicen los reaccionarios exclamó colérico el sevillano. El sufragio universal es la expresión de la soberanía nacional, y los derechos, no particulares, sino individuales, son los que todo hombre trae consigo por su propia naturaleza al venir a este mundo; pero claro está que se trata de los hombres honrados, y que se someten a las leyes; y la prueba es, que cuando un bandido comete grandes crímenes, se dice que está fuera de la ley, y por consiguiente, fuera del derecho. Para que usted lo entienda, señor mío, la ley común son los derechos individuales, de los cuales se hacen indignos los que se salen de la ley común. ¡Esta es la verdad ! »

p. 27 (tomo I) : « —También es verdad eso; pero además hay otra razón, y es, que la gente por temor, se niega a declarar, y los jueces no les pueden probar nada a los criminales, sin que yo por esto niegue, que también en muchas ocasiones los jueces son mortales, como los demás hombres, y los escribanos son más mortales todavía, y en fin, vamos viviendo, y cada uno se las arregla como puede. »

p. 29 (tomo I) : « Aquella gente, tenía costumbres militares, disciplina, estrategia y gran respeto a su capitán; y cuando daban un golpe, sabían interceptar el camino, tomar las avenidas, adelantar avanzadas, en fin, parecían más bien, una banda de soldados merodeadores, que para conseguir el fruto de sus rapiñas exponían el pellejo y sostenían combates a campo raso ; pero nunca se les ocurría andar con anónimos, ni secuestrar gente, como lo hacen ahora, sin dar la cara, y hasta dentro de las mismas poblaciones. Los antiguos bandidos eran tan generosos y gastadores, como temerarios y amigos de la pelea, de modo que su vida solía ser frecuentemente, más que un tejido de crímenes, una historia de aventuras peligrosas y de inauditas hazañas. Mataban en el combate, en defensa propia, mas nunca para robar, siempre que no se les resistiese; pero en nuestra época, causa verdaderamente horror la cobardía y la crueldad de estos bandidos degenerados, que sólo desean robar sin riesgo, desde su casa, y por decirlo así, sin aquella grandeza de alma de José María y de Diego Corrientes, que robaban a los ricos y socorrían a los pobres. »

p. 31 (tomo I) : « que hay también una ley del progreso en el mal ; y que si antes, los bandidos robaban con arrojo, y no mataban sin necesidad extrema, aceptando valientemente la responsabilidad y la infamia de su triste oficio, ahora, en vez del valor, tan simpático a los españoles, domina la repugnante astucia del crimen cobarde, que quiere gozar de lo ajeno, sin exponerse y con capa de honradez; porque más de cuatro asesinatos, se cometen en la actualidad por el temor de ser descubiertos; pues quieren ser ladrones y no ser conocidos por tales. Además, añadió sonriéndose y dirigiéndose a mí ; en otro tiempo los ladrones robaban por su cuenta y riesgo, y sin más auxiliares que su trabuco y su valentía; »

p. 34 (tomo I) : « pero volviendo a la cuestión de los ladrones, diré, que su astucia, su cobardía y su actuación organizada, imposibilitan de todo punto su persecución y exterminio. Contra los antiguos bandidos, cuyos nombres eran conocidos de todo el mundo, tenía la sociedad más defensa, porque a su valor y constancia, se oponía siempre de una manera ventajosa, la constancia y valor de nuestros soldados, que salían a perseguirlos. »

p. 35 (tomo I) : « Hoy los crímenes son muy visibles, caen sobre la cabeza de muchos individuos y familias, pueden sentirse sus lamentables efectos; pero los criminales son fantasmas que nadie puede ver, perseguir, ni alcanzar, porque ellos permanecen ocultos en la sombra. Contra este sistema, no vale ni la Guardia civil, ni los Jueces, ni los Gobernadores, ni los mejores deseos del Gobierno. »

p. 53 (tomo I) : « —¿ Y de qué sirve que nosotros los persigamos? replicó el sargento. Muchas veces los sueltan por influjo de sus protectores; y si los echan a presidio, en vez de venir enmendados, vuelven peores que fueron, maestros en el crimen; pero lo que verdaderamente angustia y desespera a todo el

que, como yo, ha vestido hace años este honroso uniforme, es ver que hoy en día nos encontramos con que los Alcaldes, los Secretarios y las personas, que pasan por influyentes en muchos pueblos, son precisamente aquellos mismos, que nosotros teníamos antes apuntados, como sospechosos.

Quelques exemples de la méthode Zugasti

p. 104 (tomo I) : « — Pues repito que ni sé nada ni conozco a nadie.
—Concluyamos de una vez; si usted quiere, puede salvar al secuestrado, y de todos modos, usted me responde con su vida de la del cautivo.
— ¡Señor Gobernador!...
— No admito réplicas. Estamos a 26 de Marzo; si al final del mes, el secuestrado Orellana no está ya. libre en el seno de su familia, yo le prometo que muy pronto ha de conocer que su sagacidad ha sido una torpeza, y su valentía se ha de convertir en miedo. Sólo me resta añadirle que yo no dejo de cumplir jamás lo que prometo. Retírese usted, y lo dicho, dicho. »

p. 223 (tomo I) : « Ya he indicado en otro lugar, que me proponía que los propietarios y hacendados temiesen más a mi autoridad, que a las intimidaciones de los bandidos, a los cuales obedecían ciegamente, antes de mi llegada a Córdoba; y no sólo me proponía obtener este resultado por medio de mis disposiciones gubernativas y oficiales, sino además con mi conducta personal. Así es que, llevado de este intento, procuraba demostrar en lo posible, sin temeridad y sin timidez, en mi concepto, por más que muchas personas calificasen de temerarios algunos actos míos, que yo no necesitaba alardear de fuerza y comitiva, que me acompañase, para llevar a cabo ciertos importantes servicios. »

p. 223-224 (tomo I) : « De cualquier modo, es lo cierto que conseguí mi propósito de que mi autoridad fuese más respetada y más temida que las amenazas, bajo cuya presión, antes cedían los propietarios con una timidez tan inconcebible, como peligrosa para el orden social. Y debo añadir, que logré mi deseo, aun más allá de lo que yo mismo pude imaginarme, pues que el público juzgaba como una especie de hazañas muchos actos míos, que yo consideraba completamente insignificantes, como era, entre otros, el salir solo de noche, ir a la Cárcel, departir a solas con los criminales, o vigilar posadas, establecimientos, casas o sitios, en que pudiera encontrarse gente sospechosa. »

Les states du crime

p. 305-306 (tomo II) : « A la primera ojeada, se descubría en cada crimen la víctima, el agente, el secuestrador, el asesino, en fin, el bandolero feroz, vulgar, rudo, sanguinario e ignorante. A la segunda ojeada, se descubría el jefe, el director, el capitán activo y ostensible que guíaba la fuerza bruta para perpetrar el crimen, para distribuir el fruto aparente, para cebar y lanzar la jauría a dónde, cómo, cuándo y a quién se le había ordenado. Pero a la tercera ojeada, se descubría al verdadero autor del crimen, en el sentido moral de la palabra, al que le convenía heredar los caudales del muerto, o repartirse la mayor cantidad del importe del rescate que aportaba el secuestrado, o llevarse la parte del león por haber concebido el plan, e interponer después su poderoso valimiento para influir en favor de sus desdichados cómplices en los tribunales, con el fin de atenuar sus delitos y amañar las sentencias, y en el Ministerio, para obtener indultos. Sólo me resta añadir, que los tales ocultos protectores eran ricos hacendados, hombres importantes, y algunos pertenecientes a familias ilustres, y emparentadas con grandes de España y títulos de Castilla, los cuales, a todo trance, procuraban mantener su influencia en los distritos electorales para tener siempre y en todas las situaciones a su devoción a los Alcaldes, a los Diputados provinciales y a los Diputados a Cortes, con la maligna y secreta intención de utilizar su poder e influjo en las ocasiones oportunas y convenientes a sus reprobados y odiosos fines. »

p. 6 (tomo III) : « En efecto, parecía muy difícil sustraerse a la presión de varios elementos, cuyo poder era incontestable, y cuyo concurso se necesitaba para la gobernación del Estado, cuando por otra parte estos mismos elementos, por filantropía mal entendida, por afecciones personales, por intereses de localidad, por relaciones inevitables de conocimiento, amistad o parentesco entre los hombres de ilustración y carácter más contradictorios, y por infinitas causas, más o menos plausibles, o censurables, se interesaban fuertemente por amparar y favorecer a los delincuentes, cuyas familias, a veces numerosas e influyentes en los distritos, decidían a su gusto y voluntad las contiendas electorales. »

p. 43 (tomo III) : « Era que el despecho los devoraba, que la rabia los consumía, que el encono los cegaba y que la pasión política, que a tantos y a tan deplorables extravíos conduce, les hacía mirar con una envidia imponderable, los éxitos del Gobierno en aquella difícil empresa: pues que ellos jamás imaginaron que sus consejos fuesen seguidos al pié de la letra, ni mucho menos creyeron, con arreglo a sus teorías, que aquella situación liberal tuviese fuerza. »

p.319 (tomo III) : « Pero en el período a que me refiero los malhechores estaban organizados de manera que los más inteligentes y astutos dirigían desde sus casas los atentados que los más rudos y feroces cometían.

p. 11-12 (tomo VII) : « pero detrás de cada uno de aquellos crímenes y de los que servían de material instrumento para perpetrarlos, existían los caciques y valedores, blindados con poderosas influencias, y que durante muchos años se habían enriquecido por los más reprobados medios, dirigiendo todos sus manejos criminales en el silencio y en la sombra. »

Citation de Prim p. 176 (tomo I) : « —No en vano, el Sr. Rivero se ha preocupado estos días con esta cuestión del bandolerismo, que nos deshonra ante las Naciones extrañas, y que puede ser también una mancilla indeleble y un oprobio para la Revolución de Septiembre: yo me felicito de que a su instancia y por su iniciativa se haya celebrado esta conferencia, que considero muy fecunda en resultados. El bandolerismo, señores, ha tomado en algunas provincias las proporciones de una verdadera guerra social, y yo no entiendo que a la guerra, se pueda responder de otro modo, que con la guerra. Vamos a acabar con esa ignominia: decisión y energía, y esto basta y sobra para raer esa lepra en breve plazo. Nada de contemplaciones: a salvar el principio de sociedad y de gobierno, que eso será salvar la honra del país y de la revolución de Septiembre; que cada uno de ustedes se considere como la personificación de la unidad colectiva del Gobierno, del cual son dignísimos delegados; en una palabra, a concluir bien y pronto con ésta plaga, sin vacilaciones, escrúpulos, ni debilidades. El Gobierno entero está detrás de cada Gobernador, y ya lo saben ustedes, la falta de energía, será para mí la única falta imperdonable. »

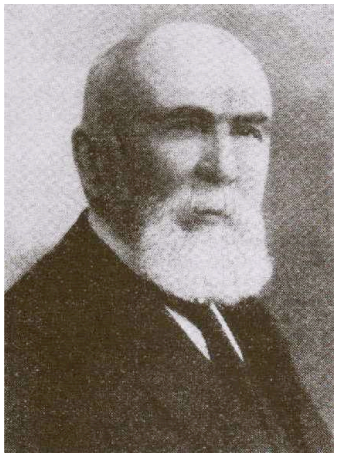

JULIÁN ZUGASTI Y SAÉNZ

ANTONIO MACHADO Y NÚÑEZ

EL GARIBALDINO[40]

[40] Photo du fichier d'identification de J. Zugasti (Bernaldo de Quirós, 2005).

ANNEXE 2

Lettre de Antonio Machado y Nuñez à Julián de Zugasti (Zugasti, 1876-1880, tome X, p. 342-344)

Excmo. Sr. D. Julián de Zugasti y Saenz.
Sevilla 23 de Marzo de 1880

Mi distinguido amigo y compañero: ¡Con cuánto placer estoy leyendo sus libros de Narraciones sobre el Bandolerismo ! En ellos no sé qué admirar más, si su estilo natural y sencillo, al par que elocuente, o lo verídico, concienzudo y exacto de las descripciones, en que se pintan y retratan los héroes de esa serie dolorosa de sangrientos dramas.

El Tío Martin es la verdadera efigie del bandido español, con su escapulario de la Vírgen del Carmen; es un modelo acabado del natural, cuya realidad era para mí incomprensible, hasta que una triste experiencia me obligó a estudiarlo detenidamente; este tipo de maldad y de refinada hipocresía me ha quitado el sueño durante muchas noches; y cuando el distinguido jefe de la benemérita Guardia civil de esta provincia, señor don Manuel Villacampa, me pedía autorización para detener a la digna consorte de aquel viejo contumaz, jamás podía figurarme fuesen tantos los crímenes de aquella infame pareja.

Y como coincidiera el secuestro del joven Rubio, del Arahal, con semejantes sucesos, y las cartas del Maruso llevaran mi indignación hasta el extremo que puede alcanzar en un corazón honrado, crímenes tan inconcebibles, crea usted sinceramente, amigo mío, que sólo un compromiso de honor para con el Gobierno, me obligó a continuar en mi puesto, estimulado además por el entrañable cariño que profeso a mi patria y a la humanidad, escarnecidas por los que en su ignorancia y viciosa educación las deshonran.

¿Y qué hacen las autoridades para no ser envueltas en las asechanzas de los que por sus circunstancias y posición, só capa de adulación y de hipocresía, pretenden mistificarlas?

Tienen que resolverse a hacer lo que usted con tanta energía hizo: lo que yo sin dotes tan privilegiados emprendí, y en esa corta, pero fecunda batalla que libramos contra los malhechores, se logró arrancar, si no de raíz, a lo menos por algún tiempo ese cáncer crónico, que nos envilece ante los pueblos cultos, y para cuyo exterminio se necesitan leyes enérgicas, cumplidas con puntualidad, y una administración de justicia, que atenta solo a su sagrado ministerio, tenga la independencia necesaria para oponerse al avasallador influjo de esos caciques y hombres poderosos, que todo lo sacrifican al triunfo de las ideas políticas, con las que encubren, en más de una ocasión, egoísmos y ambiciones.

La obra de usted, acogida con avidez, aparte de su gran mérito en la exposición, servirá de norma en adelante a los legisladores y estadistas para mejorar las condiciones morales de un pueblo, cuyas aptitudes no se conocen bastante, ni se procuran aprovechar, corrigiéndolas por medio de una educación conveniente, para los nobles fines a que debieran dedicarse.

E1 joven Rubio consiguió al fin verse libre de la violencia y de la iniquidad, sin exacción alguna, gracias a la enérgica cooperación de las autoridades, a los generosos esfuerzos de la Guardia civil, y gracias también a la poderosa e inteligente iniciativa de un hombre, a quien sus compatriotas han conocido poco y a quien la historia fiel del Bandolerismo, por usted publicada, colocará entre los estadistas más eminentes de nuestra época.

No acabaría esta carta, si hubiera de expresar todas las reflexiones que se me ocurren, en vista de los hechos tan fielmente narrados por usted, hechos de algunos de los cuales, ha sido por desgracia testigo, quien de nuevo le ofrece las consideraciones de su admiración y afectuoso cariño, como su más sincero amigo y atento servidor Q. B. S. M.,

Antonio Machado y Nuñez.

ISSN 1773-0023

ANNEXE 3

LEY SOBRE SECUESTROS (8 de enero de 1877)[41]

Don Alfonso XII, por la gracia de Dios Rey constitucional de España. A todos los que la presente vieren y entendieren, sabed que las Cortes han decretado y Nos sancionado lo siguiente:

- Artículo 1.º Tan luego como se verifique el secuestro de una o más personas, con objeto de robo en una provincia, se aplicará en ellas y en las limítrofes que se consideren en caso análogo, previa declaración del Gobierno, la penalidad y el procedimiento que son objeto de esta ley.
- Art. 2.º Los que promuevan o ejecuten un secuestro y los que concurren a la comisión de este delito con actos sin los cuales no hubiera podido realizarse, serán castigados con pena de cadena perpetua o muerte. La aplicación de las penas se ajustará en un todo a lo dispuesto, en el capítulo 4.º del título 3.º y capítulos 3.º y 4.º del título 1.º del Código Penal vigente, considerando como circunstancia agravante la de haber sido detenido el agraviado bajo rescate y por más de un día.
- Art. 3.º El conocimiento de estos delitos corresponderá exclusivamente a un Consejo de Guerra permanente, que se constituirá, llegado el caso, en cada provincia. El Consejo continuará la causa hasta su terminación, no obstante la ausencia y rebeldía de los reos, sin perjuicio de asilos, siempre que se presenten o fueren habidos.
- Art. 4.º Toda persona se considera investida de autoridad pública para proceder a la captura de los reos a quienes por el Consejo de Guerra se hubiese impuesto la última pena, empleando al efecto medios prudentes y racionales.
- Art. 5.º El Consejo de Guerra podrá autorizar las recompensas en metálico que las corporaciones o particulares ofrezcan para la captura de los reos de secuestro condenados a la última pena.
- Art. 6.º Las autoridades civiles y militares podrán proponer al Gobierno la exención del servicio de las armas de la persona que hubiese denunciado a cualquier procesado por estos delitos contribuyendo eficazmente a su captura. Esta gracia puede subrogarse a favor del pariente dentro del cuarto grado que designe la misma persona.
- Art. 7.º Se autoriza al Gobierno para que en las mismas provincias antedichas, y oyendo el parecer de una Junta compuesta del gobernador de la misma, presidente, comandante militar, juez decano de primera instancia, jefe de la Guardia Civil y dos diputados provinciales, pueda durante un año el domicilio de los vagos y gentes de mal entendiéndose por tales los comprendidos en el párrafo 23 del artículo 10 del Código Penal vigente.
- Artículo transitorio. Se declara desde luego aplicable esta ley desde su promulgación en las provincias que comprenden los distritos militares de Andalucía y Granada y en las de Badajoz, Ciudad Real y Toledo. Por tanto, mandamos a todos los tribunales, justicias, jefes, gobernadores y demás autoridades, así civiles como militares y eclesiásticas y de cualquier clase y dignidad, que guarden y hagan guardar, cumplir y ejecutar la presente ley en todas sus partes. Yo, el Rey.

[41] Archivos de la Guardia civil, circulares y órdenes (1871-1880) : http://archivosguardiacivil.zxq.net/Archivos1/Circularesordenes4.html

ANNEXE 4

Couverture d'une BD de 1950

José María El Tempranillo, dessin de J. F. Lewis

ISSN 1773-0023

EL GLOBO

DIARIO ILUSTRADO

POLÍTICO. CIENTÍFICO Y LITERARIO.

Año VI.—(SEGUNDA EPOCA.) | Domingo 26 de Setiembre de 1880. | MADRID.—Núm. 1.805.

ADVERTENCIAS IMPORTANTES.

En los primeros dias de Octubre publicará EL GLOBO en su folletin

LAS MUJERES QUE MATAN

Y

LAS MUJERES QUE VOTAN

ÚLTIMA OBRA

DE

ALEJANDRO DUMAS.

Deseosos de complacer al público que nos dispensa mas favor del que sin duda merecemos, aceptamos el ofrecimiento que hace tres dias nos hizo la acreditada casa editorial Calmann Levy, de Paris, antigua de Michel Levy, cediendo á EL GLOBO el derecho de traduccion en lengua española de la citada obra.

Los desembolsos regulares que dicha cesion cuestan á EL GLOBO, nos obligan á reservarnos todos los derechos.

Terminada ayer la novela *El último baron*, principiamos hoy la publicacion de un secuestro, á nuestro juicio el mas notable que narra el señor Zugasti en los tomos VIII y IX de su popularísima obra *El Bandolerismo*, y que se titula

LA HUERTA DEL TIO MARTIN

En distintas ocasiones hemos publicado otros que, siendo interesantes, eran menos extraordinarios y terriblemente curiosos que éste. Muchos suscritores nos han escrito desde entonces pidiendo la reproduccion de algunos mas, y complacidos quedan desde hoy, gracias á la amistad íntima que nos dispensa el justamente célebre ex-gobernador de Córdoba, tan odiado y temido de bandidos y secuestradores, como querido y respetado de las gentes honradas, sin distincion de clases ni partidos.

Estimamos, pues, en lo mucho que vale la autorizacion que nos ha concedido para trasladar á nuestras columnas una buena parte de su muy buscada obra.

NUESTRO GRABADO.

Si concedemos á un criminal los honores del grabado, ...

Estranguladores y bandoleros de Australia.

LO QUE SE IMPONE.

© Biblioteca Nacional de España

Les exactions du Tío Martin publiées en feuilleton dans la presse illustrée

EL PAIS

PRECIOS DE SUSCRIPCIÓN

Gerente: Juan Antonio Catena. Año XXIX Núm. 10.502

Diario republicano. Fundador: Don Antonio Catena y Muñoz.

TELÉFONO 697 8, MADERA, 8 TELÉFONO 697

Director: Roberto Castrovido. Lunes, 29 de Noviembre de 1915

La crisis de la guerra

DE PORTUGAL

Nuevo Gobierno portugués

Del nuevo libro de Baroja

"Mascarada militar

DE LA GUERRA

Los abusos de Riotinto

FIESTA ESCOLAR

La glorificación de miss Cavel

POR GABRIEL ALOMAR

FUNCION EN EL CAMPAMENTO

COCINAS DE CAMPAMENTO EN FRANCIA

© Biblioteca Nacional de España

La nécrologie de J. Zugasti